

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 12.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 23 MARS 1882

## AVIS

Les Abonnés qui font relire L'OPINION PUBLIQUE sont informés que la Table des Matières du volume XII est prête. Elle leur sera envoyée sur demande.

Les Abonnés de Montréal sont informés que M. Ed. Dorion commencera à collecter la semaine prochaine. L'administration espère que tout le monde recevra bien son agent.

L'ADMINISTRATION.

## LA PROCHAINE GUERRE

Les discours belliqueux du général russe Skobelev a bouleversé les esprits en Europe. On s'accorde à y voir l'annonce d'une prochaine guerre. Il est vrai que l'on rapporte que le czar a vertement blâmé, au moins pour la forme, l'indiscret général, mais l'impression du discours est resté, tellement l'on est persuadé que le général Skobelev, en menaçant l'Autriche et l'Allemagne, n'a fait que dire tout haut ce que l'on pense tout bas en Russie, et tellement on est convaincu qu'Alexandre III déteste l'Allemagne.

Ce qui contribue à augmenter les craintes, c'est qu'après son premier discours, ordre ne lui soit pas venu de St-Petersbourg de se taire. Au contraire, on l'a laissé parler à Paris, et là il s'est exprimé encore avec plus de netteté que lors de sa première incartade en Russie. Une députation d'étudiants serbes étant allé lui présenter une adresse de félicitation, le général Skobelev a répondu comme suit :

« Chez nous, nous ne sommes pas chez nous.

« Oui, l'étranger y est partout. Sa main est dans tout. Nous sommes dupes de sa politique, victimes de ses intrigues, esclaves de sa force. Nous sommes tellement dominés et paralysés par ses influences innombrables et funestes que, si nous nous en délivrons, comme je l'espère, un jour ou l'autre, nous ne pourrions le faire que *sabre à la main*. »

Comme si ce début n'était pas assez clair, le général Skobelev a cru devoir préciser ce qu'il entendait par « l'ennemi de la Russie. »

« C'est l'auteur du « *Drang nach Osten* — vous le connaissez tous — c'est l'Allemand ! »

« La lutte est inévitable entre le Slave et le Teuton... »

« Elle est très proche même... »

« Elle sera longue, sanglante, terrible ; mais, pour ma part, j'ai la foi qu'elle finira par la victoire du Slave. »

Le général si belliqueux est, comme l'on sait, le héros de la dernière guerre russo-turque, le vainqueur de Plevna ; c'est la plus haute réputation militaire de la Russie, et c'est ce qui donne tant de gravité à ses paroles.

On sait que les journaux russes ont essayé d'atténuer l'effet produit par le discours de Skobelev, mais ils n'ont guère réussi, si l'on en juge par le ton des journaux allemands. La *Gazette de Voss*, feuille importante, écrit à ce sujet :

« La note du *Messenger du gouvernement*, relative au discours de Skobelev, ne fait pas la moindre allusion à ce fait que les bravades de ce général seraient désapprouvées par le czar. Elle se borne à constater que Skobelev n'était point autorisé à tenir un tel langage. Il est douteux que l'on se montre satisfait de cette explication ailleurs que dans les bureaux de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Quant à la question d'autorisation, on sait qu'elle présente en Russie un aspect tout spécial. Il est notoire que le czar désire le maintien de la paix. On peut donc, en lisant entre les lignes, inférer de la note du *Messenger du gouvernement* que le czar n'a pas la puissance d'imposer silence aux perturbateurs de la paix. »

D'autre part, la *Gazette de Cologne* lance cette nouvelle :

« Nous apprenons que le Reichstag allemand n'étant pas réuni, le Landtag prussien sera saisi d'une interpellation au sujet de l'incident Skobelev. »

« L'interpellation se fera à l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères. »

« On dit que le prince de Bismarck y prendra part. »

Le général a fait allusion, dans son discours, aux fameuses couleurs parlantes du drapeau allemand, aux bandes noir, rouge et jaune, ce qui signifie, paraît-il, sortir des ténèbres (noir) en traversant le sang (rouge) pour arriver à la lumière (jaune). Ce n'est pas trop clair, mais rappelons-nous que c'est allemand.

## UNE IDÉE PRATIQUE

Parmi les entreprises singulières de notre siècle, nous n'en connaissons guère qui aillent de pair avec le projet si souvent tenté de toucher au pôle nord. Au point de vue scientifique, au point de vue commercial, il n'y a rien à attendre de la réalisation de ce projet. Il a cependant coûté des millions de piastres et des centaines de précieuses existences, et l'on n'est pas plus avancé qu'au premier jour.

Nous cautions dernièrement des voyages au nord de Franklin, de Hall et de leurs compagnons, avec un de nos compatriotes qui habite les régions arctiques depuis 1868, M. Mercier, le voyageur d'Alaska. Au cours de la conversation, il nous a exposé ce qui serait, d'après lui, le seul moyen d'arriver au pôle. Ce serait, nous disait-il, de faire le voyage par étapes en plusieurs années. On partirait de l'Alaska. Il s'agirait, premièrement, d'établir un poste bien approvisionné d'où l'on s'élancerait pour en établir un second plus loin et ainsi de suite. Lorsque cette ligne de petits forts serait formée, l'on tenterait d'arriver au but avec la certitude, en cas d'échec, de trouver dans la retraite des secours indispensables. D'après monsieur Mercier, le personnel de l'expédition devrait être presque entièrement composé d'hommes habitués à la vie des latitudes septentrionales, habitués au climat, aux dangers. Il semble, en effet, du dernier ridicule, de composer ces corps expéditionnaires d'européens qui ne connaissent rien de ce pays, n'ont jamais vu, avant d'y arriver, un attelage de chiens, le seul mode de voyager dans les régions arctiques, et souffrent atrocement du froid et du manque de leur nourriture ordinaire.

Voilà certes un plan qui nous semble plus praticable que celui du commandant Cheynne, qui veut tenter l'escalade au moyen de ballons. Si le malheur voulait que le vent emportât la machine au pôle et au delà, que deviendrait le découvreur ?

## CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 18 mars 1882.

La nouvelle loi qui vient d'être votée par le Sénat des Etats-Unis, laquelle suspend pendant un laps de vingt années la libre émigration des sujets chinois dans les trente-neuf Etats de l'Union, ne peut être passée sous silence, surtout dans une chronique destinée à *L'Opinion Publique*.

Cette loi, que le peuple de Californie ne cessait de réclamer depuis dix ans, va donc enfin être appliquée ; ces maudites faces jaunes, terminées par une tresse gluante en pâleront de rage, mais n'en seront pas plus belles pour cela.

La Chine aux Chinois et l'Amérique aux Américains. Tel est le cri de guerre des Yankees.

La race anglo-saxonne, restée pure malgré le contact des nègres et des indiens, ne veut pas que sa descendance soit condamnée à changer de couleur au vingtième siècle ; ce qui arriverait indubitablement si, sur les quatre cents millions de Chinois dont se compose la population du Céleste Empire, le quart seulement venait s'implanter aux Etats-Unis.

Il est permis, jusqu'à un certain point, à un peuple de transformer ses lois, de modifier les rouages de son gouvernement, d'adoucir ses mœurs, de payer le moins de taxe possible et de changer la couleur de son drapeau. Cela s'est fait de tout temps et se fera toujours. Mais avouons qu'il serait dur à l'Américain, si fier de son origine et de sa propre valeur, de se dire que, dans un avenir plus ou moins éloigné, les enfants de ses enfants devraient perdre, par sa faute, les signes distinctifs de leur race, leurs mœurs, leurs coutumes, leur génie national ; et que, par suite du croisement des races, ils porteraient la fameuse tresse noire sur un crâne pelé et un visage jaune agrémenté de deux virgules en guise d'yeux.

Cette perspective peu séduisante, qui déjà se dessine à San Francisco sous le jour le plus sombre, a fini par décider les représentants du pays à élever un obstacle contre cette mer humaine que la Chine s'appropriait à déchainer sur nous.

Cette exclusion brutale et systématique d'un peuple qui fait remonter ses origines à une date préhistorique ; qui a inventé la poudre bien avant la bataille d'Azincourt, et découvert la boussole je ne sais combien de siècles avant celui de Christophe Colomb, ne manquera pas d'attirer sur les Américains les railleries du monde civilisé.

Il me semble entendre déjà les sarcasmes, les jeux de mots, les antithèses à double tranchant qui vont pleuvoir sur eux.

Savez-vous comment on va baptiser cette dernière loi contre les sectaires de Confucius ? La nouvelle muraille de la Chine contre les Chinois.

Cette fameuse muraille, que les sujets du Céleste Empire élevèrent jadis à la frontière contre les Tartares, n'a pas empêché ceux-ci d'envahir et de tyranniser définitivement les Chinois.

L'obstacle légal que le gouvernement des Etats-Unis vient d'élever contre eux aura peut-être le même sort : les Chinois passeront par dessus !

Ce peuple, contre qui l'on édicte des lois sauvages, ne manque pas cependant de qualités réelles : c'est un facteur puissant qui, lorsqu'on sait l'utiliser, rend des services inappréciables, soit à l'industrie, soit à l'agriculture.

Ce sont eux qui ont construit le chemin de fer de Panama, malgré la fièvre jaune qui les décimait.

Ce sont eux que les Cubains emploient, de préférence à leurs esclaves, dans leurs plantations à sucre.

Ce sont eux encore que les Français occupent dans le haut Sénégal à la construction du fameux chemin de fer qui doit relier Tombouctou à la mer, c'est-à-dire à la France.

Si les Chinois quittaient en masse la Californie, cet Etat serait ruiné. Leur brusque départ serait l'équivalent d'une véritable catastrophe ; et cependant, c'est de là que l'on s'en plaint le plus amèrement ; ce sont les Californiens qui, par leurs clameurs, ont attiré sur la race mogole cette loi draconienne qui est en contradiction flagrante avec les institutions républicaines.

\* \* \*

Le Mississippi et ses autres affluents continuent leurs ravages.

Les victimes sont nombreuses dans le Kentucky. A Mosco Valley, plus de mille familles sont sans asile.

Les flots couvrent une superficie de cinquante mille acres au-dessous d'Hickman. Toute la contrée de Reel-Foot-Lake, s'étendant jusqu'au Tennessee, est submergée. Que de victimes ! que de ruines amoncelées ! Il n'y a pas un fermier dans cette contrée qui n'ait pas perdu la moitié de son avoir ; d'autres ont tout perdu.

C'est une désolation générale. Le Secrétaire de la guerre a reçu un télégramme des commissaires de la Louisiane qui lui réclament de nouvelles rations pour les inondés.

Cent mille personnes sont sans ressources ; quarante mille têtes de bétail ont été englouties par les flots.

C'est un véritable désastre.

Les secours du gouvernement étant temporaires, que vont devenir ces malheureux dont les dix-neuf vingtièmes sont nègres, lesquels sont obligés d'attendre la prochaine récolte pour pouvoir subsister ?

Si la charité publique ne vient à leur secours, on ne sait comment ces affamés vont pouvoir se tirer d'affaire.

Hélas ! il en sera d'eux comme des malheureux incendiés du Michigan. On ne fera rien pour eux, et, pendant qu'ils mourront de faim, à New-York on dansera et l'on s'amusera, et la Patti continuera de ramasser beaucoup d'argent.

ANTHONY RALPH.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les négociations pour un traité de commerce entre la France et l'Angleterre, qui duraient depuis dix mois, ont été définitivement rompues. Comme il fallait cependant faire un arrangement quelconque, il a été décidé d'offrir à la Grande-Bretagne les clauses du traité de commerce de la nature la plus favorisée. Le *Times* se déclare parfaitement satisfait de cette concession, mais il ajoute avec beaucoup de sens : " Pourquoi ne nous avoir pas proposé cela tout d'abord ? "

Il y a un fait singulier à noter dans toutes ces négociations, c'est que le gouvernement de la République actuel et ses prédécesseurs voulaient négocier un traité en inclinant le plus possible du côté du libre-échange, car tous les hommes d'état français avancés sont libres-échangistes, mais la Chambre ne l'entendait pas de cette oreille, pas plus que les bureaux de commerce, et les hommes qui sont censé conduire l'opinion ont dû céder aux protectionnistes du pays.

L'Empire, qui s'était trouvé dans la même position en 1860, lors de la négociation du traité de commerce, Cobden avait passé outre et fait les concessions que l'on connaît au libre-échange. Il est singulier de voir que le despotisme de Napoléon III ait été plus favorable aux idées commerciales, que les hommes du jour regardent comme avancées, que le régime actuel, que l'on nomme l'ère de la liberté.

## QUATRE ANNÉES DANS LE MONDE

(Suite)

30 avril.

MA CHÈRE AMÉLIE,

Ta dernière lettre m'a apporté un rayon et comme une émanation du printemps. Ton aimable gaieté, en effet, me semble empruntée aux gazouillements des oiseaux revenus de l'exil ; et, franchement, j'ai regretté de ne pouvoir, de mon côté, trouver auprès de ces joyeux bardes des inspirations aussi agréables.

Le retour de la belle saison, ma chère, n'a pas exercé sur mon esprit l'heureuse influence des années passées. Au lieu de prêter l'oreille, comme toi, au murmure du ruisseau limpide, je me suis surprise à écouter le bruit saccadé de la hache s'abattant sur notre antique cathédrale.

Car, Amélie, tu sauras que, poussés par l'amour inné de la conservation, mes cooparoisiers ont décrété dernièrement la démolition de leur temple. L'asile de la prière, s'inclinant trop respectueusement sous les rafales de la brise, menaçait, vois-tu, de se changer pour nous en tombeau. D'ailleurs, après avoir contemplé à satiété les chefs-d'œuvre de l'art antique, telles que les cariatides, les galeries, etc., dont je te donnais, l'autre jour, une pâle description, on optait, avec raison, pour un édifice d'un style plus moderne. C'est ce qui explique pourquoi, en parcourant mon village, l'œil de l'antiquaire cherche en vain le vieux beffroi qui dominait la pauvre église. Une masse de débris informes, des bancs vermoulus auxquels les démolisseurs n'ont pas encore voulu s'attaquer, l'ancienne cloche, qui continuera, par ses sons si harmonieusement tristes, de nous parler du passé : voilà maintenant tout ce qui nous rappelle l'âge d'or de notre bon curé, M. B...

Quelques-uns pourtant, chère amie, espéraient s'agenouiller quelque temps encore dans l'enceinte de notre temple. Ils voulaient dire un long adieu à ses pauvres murailles, témoins secrets de tant de vœux, mais vain espoir ! Sans pitié pour leurs prières, le marteau—cet ennemi déclaré des souvenirs—a pris, ce semble, un malin plaisir à opérer son œuvre de destruction. Pendant six jours, se raillant des échos qu'il éveillait dans certains cœurs, il a frappé sur les reliques du passé, devenus pour plusieurs des objets familiers et chers.

Malgré ma prédilection pour le beau appliqué au culte divin, j'ai éprouvé, comme je te le disais tout à l'heure, un sentiment pénible en voyant s'écrouler ce vieux monument de la piété publique. Il me semble que c'est une amie qui vient de me quitter, qu'un lambeau de ma vie est parti avec chaque pierre tombée de de l'édifice sacré. Enfant, j'y apportais le bonheur confiant de mes jeunes années ; plus tard, j'y venais consacrer, en l'offrant à Dieu, la fraîcheur de mes printanières illusions ; jeune fille, j'y ai médité sur les devoirs de la vie sérieuse, et parfois, en face de la froide réalité—pourquoi te le cacherais-je ?—j'y ai laissé tomber de brûlantes larmes. Dans cette solitude, mes vœux, ce semble, ont toujours paru mieux abrités, mes prières

moins distraites, mes soupirs s'y sont exhalés plus librement, et je me demande s'il en sera ainsi dans l'église qui s'élèvera bientôt sur les ruines de l'ancienne, quand les regards, peu habitués au luxe de l'ornementation, s'arrêteront, éblouis, sur des décorations nouvelles, la majesté de la nef, la légèreté des colonnes, les gracieux contours des arcades et de la voûte.

En attendant, chère Amélie, les élans de la ferveur populaire se trouvent resserrés entre les murs dépouillés et sombres d'une sacristie où rien ne nous parle de ce que nous avons perdu, où la prière à Marie ne peut s'adresser à la plus humble statue, où les distractions semblent se multiplier avec les grains de poussière qui font l'unique ornement de notre église provisoire.

Malgré l'exiguïté de ce temple improvisé, mon élégante cooparoisienne, Mlle Dutier (qui, entre parenthèse, arrive de la ville), y étalait, dimanche dernier, les plis longs et flottants d'un magnifique costume de velours brun, rehaussé par des gants vert olive, un splendide fichu de la même nuance et un voile d'une blancheur éblouissante. Selon quelques-uns, cette toilette riche, mais d'un goût douteux, est une dernière concession aux faiblesses de la vanité, car, dégoûtée d'un monde qui n'a pas répondu à l'ardeur de ses aspirations, la pauvre Angélique doit bientôt cacher ses attraits fanés sous le voile de la religieuse.

Mieux vaut tard que jamais, sans doute, mais, pour ma part, Amélie, je suis une âme de peu de foi et ne crois que lorsque je me heurte aux faits. J'attends donc, pour entonner le *Credo*, que la bure succède au velours et que le vieil oiseau laisse définitivement nos bosquets.

C'est là la grâce que je me souhaite de tout mon cœur.

Ton amie affectionnée,

MARGUERITE DESCHAMPS.

(A suivre)

## ÉCHOS D'OTTAWA ET DE QUÉBEC

Et le budget. Où en est-il ? Le malheureux, on le discute toujours ! Doit-il être assez ennuyé ? Les journaux de la capitale ont annoncé la fin des débats pour jeudi dernier, mais ils ne s'étaient pas renseignés auprès des députés, car ils auraient pu constater qu'un bon nombre d'entre eux étaient encore gonflés de discours. Une fois les *speeches* finis sur l'ensemble du budget, ne croyez pas que tout sera terminé. Il est probable que l'on proposera des amendements qui rallumeront le feu sur toute la ligne. Il est évident que les deux partis se préparent à livrer bataille sur cette question aux prochaines élections qui auront lieu les uns disent en 1882, et les autres en 1883.

A part le budget, dont tous les crédits attendent un par un le vote de la Chambre, il y a devant nos législateurs cent neuf projets de lois qui n'en sont qu'à leurs premières épreuves. Si les députés ont flâné un tantinet aux premiers jours de la session, ils vont être obligés de se donner un mal atroce pour rattraper le temps perdu. Ils ont déjà commencé ; une des dernières séances n'a été levée qu'à quatre heures du matin.

\* \*

Jeudi dernier, un bon nombre des collègues de M. Alonzo Wright lui ont présenté, à la chambre de l'orateur, son portrait, une lithographie des mieux réussies. M. Casgrain, M. P., et M. Kirpatrick ont lu une adresse de félicitations. M. Alonzo Wright est un des députés les plus populaires de la Chambre. Nous aurions voulu publier son portrait dans le numéro de ce jour, mais il nous a été remis trop tard. Ce sera pour la semaine prochaine.

\* \*

Les députés ont profité du congé de samedi pour faire une excursion à Kingston. L'hon. M. Caron avait mis à leur disposition un train spécial, dans lequel prirent place environ 250 personnes. Le train a quitté la gare à neuf heures a. m., et est arrivé à Kingston à une heure. Les voyageurs ont lunched à l'hôtel-de-ville et ont ensuite visité l'école militaire, but du voyage. A six heures, les excursionnistes remontaient en voiture pour la capitale, où ils arrivèrent à minuit, enchantés de la charmante journée que leur avait fait passer le ministre de la milice.

\* \*

A Québec, le parlement ne s'est pas encore mis à la besogne. On s'attend à des débats intéressants sur la question de la vente du chemin de fer provincial. Toute l'attention se concentre sur cette affaire qui intéresse à un si haut point nos finances provinciales, et nous oserions dire l'avenir de notre province.

Trois Canadiens-Français, qui habitent les Etats-Unis, ont été élus membres du conseil municipal de Lewiston, Maine : messieurs J. D. Montmarquet, Magloire Phaneuf et J. E. Cloutier.

## LES FEMMES CANADIENNES AVANT LA CONQUÊTE

(Traduit de l'anglais pour *L'Opinion Publique*)

Les femmes du Canada ont vraiment raison de se féliciter. Le destin leur a été favorable en leur réservant un avenir tranquille et leur voie est dans la paix comme celle de la sagesse, selon la parole du sage. Elles sont, sans doute, assujetties aux misères communes à toute l'humanité. Mais, de nos jours, elles sont heureuses en ceci : la musique militaire n'appelle pas aux champs de batailles leurs maris et leurs fils ; aucun ennemi ne menace le bien-être de leur pays ; elles n'ont en perspective ni privations, ni longs sièges, ni marches forcées, ni fuites précipitées pour gêner tout le bonheur de leur vie.

Bien moins favorable était la situation des femmes des premiers colons canadiens, vivant dans ce pays qui est à présent la Puissance du Canada, avant la conquête par l'Angleterre. Elles avaient à lutter et à souffrir. D'abord, les premières femmes établies en Canada durent faire leur part de résistance contre les attaques des tribus indiennes ennemies, et il se passa bien du temps avant que la femme du colon français pût se retirer le soir avec la certitude que son sommeil ne serait pas troublé par le cri de guerre des sauvages. Le milieu du dix-septième siècle fut une terrible époque pour ceux qui étaient faibles de corps et pas très forts au moral. C'est alors que les Iroquois, fiers de leurs victoires sur les Hurons, et avides de nouvelles gloires, songèrent aux colons envahisseurs, attaquèrent les labourers dans les champs, les femmes dans leurs demeures, et tous les établissements isolés qu'ils pouvaient trouver. Un écrivain du temps disait : " Ces sauvages nous laissent à peine un jour de repos sans alarmes. Ils sont toujours sur nos frontières. Pas un mois ne se passe sans que, sur notre tableau de mortalité on n'ait à indiquer en traits de sang les ravages mortels de leurs incursions." La lutte dura des années. Nul homme, nulle femme n'était en sûreté. Cachés derrière les rochers, parmi les buissons et même dans les arbres, les rusés Iroquois prenaient les Français, hommes ou femmes, pour but, et les tuaient sans miséricorde. Il n'est pas étonnant que beaucoup de dames ne voulurent jamais faire un séjour prolongé dans la colonie.

L'histoire nous dit que la femme de Champlain n'y resta que très peu de temps, quoique son mari aimât beaucoup le pays. Les sauvages n'avaient pas encore montré toute leur méchanceté, lors de son séjour, mais cette dame qui avait été élevée délicatement et mariée jeune, ne put supporter ni les rigueurs du climat ni l'atmosphère menaçante des sauvages ; après quatre années de séjour dans le pays, elle retourna en France auprès de ses parents, qui étaient protestants, et chose étrange, avec l'argent que son mari lui avait donné lors de leur mariage, elle fonda un couvent d'Ursulines. Elle y entra sous le nom de Ste-Hélène de St-Augustin et elle y mourut religieuse en 1654. Mais il y eût dans les premières années du dix-septième siècle des femmes distinguées qui eurent confiance dans le succès de la colonie française en Amérique. Et elles manifestèrent leur confiance en dépensant pour elle une grande partie, sinon toute leur fortune. La marquise de Guercheville établit les jésuites au Port Royal. La duchesse d'Aiguillon, nièce du grand cardinal Richelieu, fonda l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1639, et dans la même année, une veuve, madame Lapeltrie y fonda le couvent des Ursulines dans lequel elle se retira. Vingt ans plus tard, deux dames fondèrent l'Hôtel-Dieu de Montréal, et dans la même année, la sœur Bourgeois, native de Troyes, fonda le couvent de la Congrégation de Notre-Dame, pour l'éducation des jeunes filles. Une autre dame encore donna sa fortune pour des œuvres semblables. Madame d'Ailleboust, femme du gouverneur de ce nom, mourut très riche vers le milieu du dix-septième siècle, et lors de sa mort, elle divisa sa fortune entre deux couvents de Québec, l'Hôpital-Général et l'Hôtel-Dieu. Mais revenons aux épreuves et aux tribulations des femmes du Canada avant la conquête.

La condition des femmes sauvages du Canada était semblable à celle des femmes des tribus nomades du Nord-Ouest aujourd'hui. Elles étaient les esclaves des hommes qui se trouvaient trop nobles pour travailler et chargeaient leurs femmes de tous les travaux domestiques les plus pénibles et les plus fatiguants. Le temps et la civilisation ont amélioré leur sort dans l'est de la Puissance, mais la femme sauvage n'a pas encore la place qu'elle mérite. La vie de la femme sauvage était exposée à autant de dangers que celle de sa sœur blanche en Canada. Leur vie errante n'était pas favorable à leur santé, et le prolongement de leur existence dépendait du plus ou moins d'estime que leurs maris avaient pour elles, et de la force militaire de la tribu. Les femmes sauvages, dit-on, aimaient l'eau de feu autant que les hommes. Ce goût pour les liqueurs fortes et la conduite imprudente d'une femme blanche, furent la cause d'un grand trouble dans la colonie. C'est un fait à l'appui—sans être une preuve—du vieil adage : " Cherchez la femme." Le baron Avaugour était alors gouverneur du Canada, et Mgr Laval le premier dignitaire ecclésiastique du pays. Entre les deux autorités



IL Y EN A QUI RIENT



UN AMATEUR



IL Y EN A QUI NE RIENT PAS



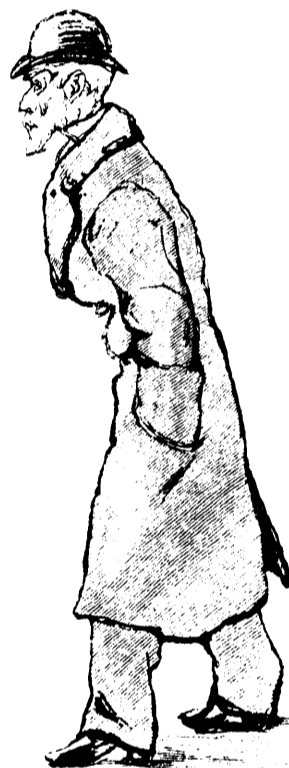
NE SPÉCULE PAS



PRÊTE À LA PETITE SEMAINE



UN MALIN



À SEC



NE RISQUE RIEN  
LA BOURSE ET LES BOURSIERS.



NE PERD JAMAIS



NE VOUS Y FIEZ PAS

il y avait parfois des intérêts contraires. Le gouverneur reprochait à l'évêque de prendre trop d'autorité et il ne lui en accordait aucune. Une des lois ecclésiastiques défendait de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages. Le baron disait que ceci était plutôt du domaine de la politique que celui de la religion, et il refusait souvent de punir les coupables malgré la demande de l'évêque. Il avait fait fusiller trois hommes pour avoir vendu des boissons aux sauvages et il avait une femme à punir pour la même offense, lorsqu'un prêtre demanda la grâce de cette femme. Le baron l'accorda, mais il déclara qu'il ne punirait plus personne. Ceci déplut à l'évêque, qui continua de défendre la vente des liqueurs. Là-dessus le baron demanda le rappel de l'évêque et celui-ci lui rendit la monnaie de sa pièce en allant en France et en revenant avec l'ordre du rappel du gouverneur. Et tout cela avait été l'ouvrage d'une femme.

C'est en Acadie que les femmes canadiennes eurent le plus à souffrir. C'est de l'Acadie que fut exilée Evangéline, victime de la plus grande cruauté dont l'Angleterre ait jamais été coupable. Qui peut lire sans émotion le beau poème de Longfellow, en voyant les infortunes de ces pauvres femmes qui, parce que les hommes de leur race ne voulurent pas trahir leurs devoirs envers la France, furent arrachées de leurs jolies demeures, séparées de leurs pères, maris et enfants, et jetées sur une rive étrangère où elles trouvèrent des sympathies, mais où la plaie de leur cœur saigna toujours. Que n'est-ce possible de déchirer cette page de l'histoire et d'anéantir le souvenir de cette cruauté ! Les Acadiennes étaient de nobles et braves femmes !

Voici un trait de bravoure d'une femme du Canada qui ne fut jamais surpassé dans l'Ancien Monde. Il montre à quoi une femme pouvait s'attendre dans les premiers temps de la colonie. Une partie de l'Acadie avait été donnée au lieutenant Charnissey, une autre partie au chevalier La Tour. Charnissey convoitait les propriétés de La Tour, et apprenant que ce dernier était absent de son fort St-Jean, il résolut de s'en emparer. Mais il avait oublié que La Tour avait une femme. En arrivant devant le fort, il eût la preuve non seulement de la présence de madame La Tour, mais encore de sa détermination de se défendre. Il fut repoussé trois fois et il perdit trente-cinq hommes. Une seconde attaque ne fut pas plus heureuse. Mais un traître l'introduisit par une entrée mal gardée. Et même alors il n'eût pas la victoire, car madame La Tour se retira dans une des bâtisses du fort et se défendit si bien qu'elle pût faire ses conditions avant de se rendre. Quand Charnissey eût signé ces conventions, madame La Tour sortit du fort avec sa poignée de braves soldats à moitié morts de faim. Charnissey fut si surpris de leur petit nombre, si fâché d'en avoir été la dupe qu'il perdit tout sens d'honneur, qu'il fit pendre tous les soldats de madame La Tour et la força d'assister à l'exécution avec une corde autour du cou. Elle en perdit la raison et la santé et mourut peu de temps après. Madame La Tour avait suivi l'exemple de son mari. Etant encore un jeune homme, il avait eu la charge d'un fort appartenant à la France. Son père étant en Europe, obtint de l'Angleterre une concession de terres en Acadie, et il revint pour en prendre possession. Il trouva son fils commandant le fort, et il le somma de le rendre à l'Angleterre. Le fils refusa, le père voulut s'en emparer par force, le fils fit sortir ses troupes et repoussa son père. On dit que La Tour épousa la veuve de Charnissey, son ancien ennemi et acquit ainsi toutes ses propriétés, qui fut probablement le motif de son sacrifice.

Vers la fin du dix-septième siècle, les habitants du Bas-Canada eurent encore à souffrir des outrages des sauvages. Les cinq nations sauvages furent alors les agresseurs. Mais les Canadiens étaient mieux préparés à leur résister ; ils avaient parsemé la contrée de forts en palissades dans lesquels hommes et femmes se retiraient à l'approche des sauvages. C'est dans un de ces forts, et lors d'une attaque de sauvages, que deux femmes canadiennes se distinguèrent. Surprises par les sauvages et se trouvant presque seules, madame de Verchères et sa fille eurent à peine le temps de se réfugier dans le fort et de fermer les portes pour empêcher les sauvages d'y entrer. Puis, sans perdre leur présence d'esprit, elles se mirent à tirer des coups de fusil et de mousquet en si grand nombre, et de tants de points différents, que les sauvages crurent qu'il y avait une bonne garnison et se retirèrent. S'ils avaient su que ces deux femmes seules défendaient les enfants du village tout effrayés, ils auraient continué le siège. Il faut avouer que dans ces temps-là les blancs étaient aussi cruels pour les sauvages que ceux-ci l'étaient pour les blancs. Les sauvages, pendant ces guerres, furent fréquemment torturés, mais les blancs ne les torturaient pas sans cause. Le comte Frontenac, dont le nom a été donné au comté dont Kingston est la capitale, ordonna une fois que deux Iroquois fussent livrés à la torture. L'un d'eux se tua pour échapper aux tourments, l'autre les endura pendant des heures entières, puis, sur les instances d'une dame française qui avait été, paraît-il, témoin du supplice, on le tua avant de lui avoir fait subir toutes les tortures qui avaient été décidées d'avance. Cette femme avait du moins un reste d'humanité !

Laisant en arrière le dix-septième siècle, on trouve un acte extraordinaire de courage féminin qui se fit à

Louisbourg, Cap Breton. C'est à Louisbourg que Wolfe remporta sa première victoire sur les Français, sur ce continent. La place soutint un siège prolongé et elle se fut probablement rendue au commencement de la lutte sans l'exemple et l'énergie de madame de Drucourt, femme du gouverneur. Les boulets des gros canons de l'ennemi, qui détruisirent une partie des fortifications, n'effrayèrent pas cette dame. Elle exhorta les soldats à travailler courageusement pour réparer ces dégâts et elle demeura auprès d'eux. Puis, au milieu de la mitraille elle parcourait les remparts pour encourager les canonniers à faire leur devoir. Bien plus, quand l'un d'eux était blessé, elle prenait sa place et continuait la canonnade jusqu'à ce qu'un autre soldat vint la remplacer. Alors elle courait soigner les blessés pour revenir encore plus tard continuer le feu. Louisbourg soutint le siège du 8 juin au 26 juillet 1758. Cette courageuse résistance fut l'œuvre d'une femme.

Ce fut au siège de Québec par Wolfe que les femmes souffrirent le plus. Tous les hommes assez jeunes et assez vigoureux étant enrôlés dans l'armée, les femmes jeunes et vieilles et les vieillards furent obligés de travailler à emmener des provisions et des vivres des campagnes environnantes à la ville pour l'usage de l'armée régulière et de la milice. La tâche n'était pas aisée et mille dangers entouraient les pauvres femmes, surtout à l'est, car Wolfe commandait les approches de la ville de ce côté là, et les femmes pouvaient se féliciter quand elles avaient la vie sauve. Le feu des navires anglais avait pour but de couper les vivres à la ville et non pas de tuer les femmes, mais celles-ci n'en étaient pas moins les victimes de leur travail et de leur courage patriotique. Et les femmes enfermées dans Québec eurent à endurer bien des misères pour soigner les blessés et ensevelir les morts !

Elles furent donc bien heureuses quand il leur fut donné de reprendre la vie calme et les occupations de leur ménage. Ainsi les premières femmes du pays eurent un sort pénible et furent exposées à bien des dangers. Cependant elles conservèrent leur grâce et leur beauté. Ce fut immédiatement après la conquête du Canada qu'une dame canadienne-française, qui avait beaucoup souffert pendant la guerre, fut présentée, étant à Londres, à Georges III. Le roi fut si frappé de sa beauté qu'il dit ensuite : " Si toutes les dames du Canada lui ressemblent, nous aurons vraiment raison d'être fiers de notre belle conquête."

## NOS GRAVURES

### Bon souper, bon gîte

La scène nous reporte au temps de Louis XIII et de ces cavaliers d'élite, qui faisaient partie de sa maison militaire.

D'où vient celui que nous représente l'artiste ? De la Rochelle, enlevée aux Calvinistes ? D'Italie, où il guerroyait dans le Mantouan ou le Montferrat ? De Nancy, tombée entre les mains du roi ? Qu'importe.

Porteur de quelque importante dépêche, il s'est arrêté après une longue course dans une hôtellerie où il vient de se refaire complètement. Le bon souper, il l'a eu ; il aura également le bon gîte. Gardez-vous d'en douter !

### Parisina

C'est bien une Parisienne de Paris, cette jeune fille qui s'est commé envolée vivante, frémissante, délicate, exquise, du pinceau de notre peintre Baudry. En elle, rien de la lourdeur des *Gretchen* allemandes, rien de la mélancolie rêveuse des *misses* anglaises. Encore une fois, Parisienne est-elle, essentiellement : c'est dire une créature sans rivale en élégance, impressionnable à l'égal d'une sensitive, frêle, nerveuse et souple, distinguée depuis la racine de son abondante et soyeuse chevelure, jusqu'à l'extrémité de ses pieds d'une aristocratique petitesse.—Jeune : seize ans peut-être ; déjà coquette cependant, et dès longtemps ; elles le sont toutes, par instinct, presque en naissant. Artiste également, par nature : seule capable de composer ce chef-d'œuvre d'harmonie, d'originalité et de grâce, gauchement copié par les étrangers, maladroitement imité par les provinciales : la toilette d'une Parisienne !

La voici donc, pressant encore à peine cet inconnu de la vie dans lequel on la précipitera brusquement, sans transition. Car ainsi le veulent nos coutumes : l'éducation de nos jeunes filles ne leur ménage point ce temps d'arrêt, cette initiation aux choses du monde qui sont réservés aux jeunes Américaines et aux jeunes Anglaises. Enfant aujourd'hui, femme demain : aujourd'hui le calme et l'ignorance, demain les luttes et les émotions de l'existence. Et cependant, qui la trouverait empruntée de son nouveau rôle ? Sa manière d'être fournit-elle prétexte au moindre soupçon d'embarras ou de gaucherie ? Elle n'a plus rien de la timidité de l'enfance ; elle est femme, vous dis-je ; et, si vous en doutez, regardez-la : voyez comme elle règne, comme elle tient son rang de souveraine, comme elle manie avec aisance, au milieu de sa cour d'adorateurs, le sceptre de

son éventail ! Que d'assurance, de confiance tranquille, que de tact et que de grâce ! Qui ne se sentirait troublé par un regard de ces yeux rayonnant des flammes de la vie, par un sourire de ces lèvres empourprées ?

La parisienne est créée tout à souhait pour briller et pour éblouir. A la ville, à la campagne, selon la saison, elle affirme autour d'elle sa domination incontestée et compose, à son image, le personnel de son salon ou son cortège de châtelaine. La vulgarité et le pédantisme sont impitoyablement bannis de son cercle intime, car la Parisienne de race a le mépris des fâcheux et des sots, au même degré que Goethe, enfant, avait l'horreur de la laideur. Sa distinction native s'effraye de la banalité ; son esprit pétillant et fin ne peut pactiser avec l'ennui ; sa courtoisie instinctive se révolte du sans-gêne.—Cause-t-elle ? la conversation ne saurait être fastidieuse. Elle touche à tout en son spirituel babil, sachant et comprenant sans avoir cherché, trouvant sans effort le trait heureux, le côté particulier et original des choses, les caractérisant d'un mot juste, les jugeant avec tout le raffinement d'un goût impeccable et subtil. Elle est active et indolente en même temps ; elle accueille les hommages ainsi qu'un tribut légitime, et elle les aime.—Frivole ? Moins qu'on ne le pense, et plutôt à la surface ; d'ailleurs elle a cet art suprême de savoir vieillir. Et puis quelle est notre faiblesse de souffrir, d'encourager même les calomnies de voisins envieux ?

" Dans cette puissante serre chaude parisienne, a dit Octave Feuillet, les vertus et les vices de même que les talents se développent avec une sorte d'outrance et atteignent leur plus haut point de perfection ou de raffinement. Nulle part au monde on ne respire de plus âcres poisons ni de plus suaves parfums. Nulle part aussi la femme, quand elle est jolie, ne l'est davantage ; nulle part, quand elle est bonne, elle n'est meilleure." Il n'y a pas de mère plus tendre que la Parisienne : combien n'en voit-on pas, passer les nuits, anxieuses, infatigables, adorables de dévouement et de soins, penchées en larmes sur un berceau ? Cette femme mignonne et coquette, que son mari traite en enfant, et qui, peut-être contribue presque inconsciemment à la ruine commune, deviendra, aux jours mauvais, la compagne courageuse et forte de l'homme accablé et chancelant au souffle de l'adversité. Il y a dans les nerfs de nos jolies Parisiennes un incroyable ressort. Sachons les défendre, et surtout sachons toujours garder présent le souvenir attendrissant et lumineux parmi les deuils d'une sombre époque : l'énergie, la patience, l'héroïsme de la Parisienne pendant le siège, de la Parisienne qui personnifia véritablement alors la sainte figure de la Patrie !

### CHOSSES ET AUTRES

La petite vérole continue à causer des ravages épouvantables aux Etats-Unis. Dans une petite ville de l'Ouest, on a compté cent cas nouveaux en deux jours, et chose singulière, la picotte exerçait ses ravages dans le quartier de la ville regardé comme le plus salubre. On a aussi remarqué que c'est parmi les malades non vaccinés que le fléau faisait surtout des victimes.

Le président Arthur a envoyé au Sénat un message en recommandant de faire une loi pour rendre la vaccination obligatoire. On se rappelle l'indignation qui s'est emparé d'une partie de notre ville lorsqu'il fut question de prendre une mesure semblable à Montréal. C'était un attentat à la liberté du sujet ; c'était une mesure digne des pays sous l'empire des despotes. Cependant, le pays qui passe pour le plus libre du monde n'hésite pas à recourir à cette mesure énergique.

Nous est d'avis que les adversaires de la vaccine obligatoire étaient partis cette fois d'un faux principe. La société a droit de se protéger contre toutes espèces d'ennemis, contre les voleurs comme contre les maladies. De même qu'un membre de la société a droit de se plaindre si son voisin garde chez lui des substances explosives, de même tout homme a droit de se plaindre de celui qui ne prend pas de mesure pour se protéger de la contagion. L'attentat contre la liberté vient à proprement parler de celui qui refuse la vaccine, car il s'expose alors à faire tort à ses semblables.

Les quarantaines sont bien plus gênantes pour la liberté individuelle et, cependant, qui songe à en demander la suppression ? Un voyageur arrive dans son pays après un an d'absence, pressé de revoir les siens, ou appelé chez lui par des affaires urgentes, et sans qu'il soit malade, on le garde en quarantaine. L'exemple des Etats-Unis et la crainte aidant, nous croyons qu'une foule de personnes changeront d'avis et n'auront plus la même horreur qu'autrefois pour la vaccination obligatoire.

*Napoléon Ier et son page.*—Sans se faire une spécialité de la dévotion, Napoléon Ier en avait conservé des idées assez nettes, par suite de l'instruction religieuse qu'il avait reçue dans son enfance et sa jeunesse.

Or, au temps de sa plus grande prospérité, alors qu'il faisait jouer Talma devant un parterre de rois, il était un jour au théâtre, à Paris, assisté d'un page qu'il affectionnait et voulait attacher à sa fortune, parce qu'il s'appelait Rohan-Chabot, prince de Léon.

L'empereur suivait le spectacle d'un air distrait, et examinait l'assistance.

Ses yeux s'arrêtèrent, à plusieurs reprises, sur le jeune duc, qui avait l'air de réfléchir et de s'occuper assez peu de ce qui se passait sur la scène. Il tenait obstinément les mains cachées sous une fourrure pliée sur ses genoux.

Tout à coup, l'empereur se penche, plonge rapidement sa main droite sous la fourrure et saisit, dans la main de son page, un chapelet.

A cette époque, vous le savez, l'instrument n'était pas fort en honneur, le page s'attendait à une verte semonce :

—Ah ! Auguste... je vous y prends, dit Napoléon au jeune duc tout confus. Eh bien ! cela me fait plaisir ; vous êtes au-dessus de ces fadaïses de la scène ; vous avez du cœur ; un jour vous serez un homme.

Et il lui rendit son chapelet en lui disant :

—Continuez, je ne vous dérangerai plus.

Les témoins de l'aventure n'osèrent pas rire en entendant parler ainsi le maître.

Le page qui priait ainsi est effectivement devenu un homme ; il est mort cardinal-archevêque de Besançon, et a laissé, dans son diocèse, d'ineffaçables souvenirs de piété et de bienfaisance.

Note d'album :

“Deux femmes qui causent disent invariablement du mal d'une troisième. Deux hommes qui causent ne songent qu'à dire du bien d'eux-mêmes.”

L'avare abrège beaucoup ses jours par son amour effréné de l'argent et meurt sans jamais être regretté ; pendant que l'homme généreux voit jusqu'à la quatrième génération de ses descendants, fait l'admiration et le bonheur de tous ceux qui l'entourent et meurt en laissant un nom vénéré et regretté de tous.

En Normandie :

Toto est en villégiature avec sa mère. Il a six ans et dévore toutes les pommes qui jonchent le sol en cette saison. La mère, inquiète, fait ses efforts pour lui persuader que les pommes crues font mal. Toto devient rêveur, et, au bout d'une minute :

—Maman, c'est-y une pomme cuite qu'Adam a offerte à Eve ?

La mère.—Oui, mon enfant.

## UNE PREMIÈRE LEÇON D'ÉCHECS

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs l'article qui suit, dû à la plume d'un littérateur français, M. Alphonse Delannoy. L'année dernière, le *British Chess Magazine* a ouvert en Angleterre un concours littéraire. Le sujet à traiter était : “Le jeu d'échecs.” M. Delannoy, qui a concouru, a obtenu le premier prix. Nous regrettons que l'abondance des matières nous empêche de publier en entier ce petit travail dans notre numéro de ce jour. Nous le continuerons dans les numéros suivants.

Il existe en Angleterre de ces petits coins de pays appelés comtés, où l'Être suprême semble avoir voulu déposer les spécimens de ses plus ravissantes créations, et réunir ainsi, dans un seul tableau, les preuves de son omnipotence et de sa majesté. Le comté de Kent est une de ces contrées privilégiées.

Sous le rapport des accidents de terrain, de la fécondité des campagnes, de la fraîcheur des prairies, des vallons et des bois, le comté de Kent peut rivaliser avec tout autre pays, même avec celui de la Basse-Normandie, dont il reproduit la magique décoration. Comme sur les côtes de la Manche et du Calvados, l'Océan y déploie ses radieuses immensités et ses sublimes enchantements ; même orchestre magistral, dont l'effet impose le recueillement, la méditation et l'extase, même roulis de la vague expirant sur la rive pour y déposer son dernier murmure et son dernier baiser ; mêmes éblouissements de l'astre du jour qui n'a pas encore terni l'éclat de ses rayons dans les brouillards, le gaz et la fumée de la métropole.

Ce comté, de plus, est constellé de charmants petits ports de mer, tel que Margate, Ramsgate, Broadstairs, etc., espèces de nids maritimes où la jeunesse de Londres va secouer la poussière de la capitale, en échanger les méphitiques exhalaisons contre un air pur et fortifiant, et se débarrasser de la sévérité des calculs ou des études pour se livrer aux folles distractions de son âge et aux élans du cœur ; où la vieillesse, enfin, après une vie de labeur et d'épreuves, vient chercher le repos dans la consolation des souvenirs et les méditations de la philosophie.

C'est à St-Peters, près de Broadstairs, que se sont passés les faits de ce récit ; St-Peters ! délicieux hameau, enfoui dans un bocage, au milieu d'arbres séculaires, St-Peters ! aux maisons en briques rouges, ornées de volets verts, de balcons remplis de fleurs, et se dérobant, éparpillées sur des pelouses entourées de magnifiques jardins.

C'est dans un de ces mystérieux manoirs, qu'après trente années de service et de dévouement à sa patrie, s'était retiré M. Wilfred, capitaine de l'*Inflexible*, navire

de premier rang de la marine anglaise. Indépendamment des qualités naturelles aux marins de son pays, le sang-froid, l'énergie, le courage, l'intelligence et la volonté, M. Wilfred possédait l'amour de l'étude et de l'observation, et par conséquent de sérieuses connaissances scientifiques et littéraires. Pendant sa longue carrière, tout en remplissant avec la plus scrupuleuse attention les devoirs que lui imposait sa charge, dans ses moments de loisir, il aimait à s'isoler ; sur mer, il se retirait dans quelque coin du navire ; à terre, dans quelque solitude ; il se recueillait alors, il donnait un libre essor à ses pensées et à son imagination afin de pénétrer plus intimement dans la connaissance des hommes et des choses ; en d'autres termes, c'était un marin philosophe, une exception peut-être !

Ce qui avait entretenu en lui cet esprit d'observation, c'était la prédilection qu'il avait toujours eue pour les échecs. Bien jeune, il en avait appris le jeu, en avait éprouvé le charme ; les années, loin d'affaiblir ce goût, n'avaient qu'augmenté le besoin de le satisfaire. Aussi, au déclin de la vie, éprouvait-il, pour les échecs, toute l'ardeur et la passion de la jeunesse, et s'empressait-il de saisir chaque occasion qui pouvait lui faire rencontrer un adversaire.

Le capitaine Wilfred était veuf depuis quatre ans. Sa femme, aussi distinguée par le cœur que par l'esprit, lui avait donné une fille ; Berthe, qu'elle avait élevée elle-même. Berthe avait hérité des vertus et des sentiments de sa mère. Elle fut la consolation du brave capitaine qui l'adorait, jusqu'à l'époque où le vieillard, comprenant la nécessité de laisser un protecteur à son enfant, fit abnégation, pour ainsi dire, de son bonheur intérieur, pour assurer celui de Berthe, et la maria à un riche négociant de la cité, M. John Stephen. A l'époque des faits de ce récit, Mme Stephen avait trois enfants : Georges, l'aîné, et deux filles, Anna et Lucy, deux adorables fillettes aux cheveux blonds, à l'œil bleu, vif et riant, aux joues roses et fraîches sur lesquelles se dessinaient déjà ces ravissantes fossettes où plus tard, se nicheraient les amours. Georges avait 17½ ans, Anna 7 ans, Lucy 8 ans. Georges continuait à l'Université d'Oxford le cours de ses études, Anna, Lucy avaient été élevées par leur mère.

Chaque samedi soir, cette famille, à l'exception de Georges, qui ne venait qu'aux vacances, arrivait joyeuse à St-Peters pour y passer le dimanche. Avec quel impatience grand-père, femme, époux et petits enfants, tous attendaient-ils l'heureux jour ? Comme le bon capitaine se sentait revivre au milieu des siens, comme eux, aussi, les petites filles aspiraient-elles à le revoir, l'embrasser, à sauter sur ses genoux, à tirer ses favoris, à se pendre à son col et l'inonder de caresses, en le forçant quelquefois même à se mêler à leurs jeux. “Vois donc, bon papa, la jolie poupée ? tu ne la regardes pas, méchant, oh ! que c'est laid, monsieur ;” et le bon papa se trouvait obligé de contempler la princesse de carton. La résidence du capitaine à laquelle il avait donné le nom de villa St-Peters, était un véritable bijou. Isolée au milieu d'arbres et de jardins magnifiques, elle était parfaitement distribuée et dominée par un belvédère que M. Wilfred y avait fait construire et qu'il appelait son *Paradis*.

ALPHONSE DELANNOY.

(A suivre.)

## VERGISS MEIN NIGHT

Tout le monde connaît ces petites fleurs aux pétales d'un bleu pâle, au feuillage d'un vert sombre, qui croissent sur le bord des étangs et des fleuves, et, le pied dans l'eau, suivent les mouvements des petites lames que le moindre vent pousse à la dérive.

Les botanistes les appellent *Myosotis scorpioides*. Voici pourquoi on les a appelées *Vergiss mein night*, c'est-à-dire *ne m'oubliez pas*.

Il y a un tombeau à Mayence. Comme le nom qu'on y a gravé a été effacé, le tombeau est à la disposition du premier d'entre les morts ; mais l'opinion générale dont on n'a pas même conservé le nom de famille.

Il s'appelait *Henrich*, et comme ses vers, dont nous ne croyons pas qu'il soit rien resté, étaient tous à la louange des femmes, et surtout à celle de Marie, on l'appelait *Henrich Frauenlob*, c'est-à-dire le poète des femmes.

Quand il était parti pauvre pour courir l'Allemagne et chercher fortune au moyen de ses romances et de son talent, *Henrich* avait laissé à Mayence une jeune fille qui attendait son retour, s'éveillait pâle dans les nuits d'orage et priait pour lui.

Après trois ans, il devint riche et renommé. Longtemps avant son retour, Marie avait entendu le nom d'*Henrich* mêlé à la louange et à l'admiration, et, par une noble confiance, elle savait que ni la louange, ni l'admiration n'avaient donné à son amant autant de bonheur et d'orgueil, que lui en donnerait le premier regard de la jeune fille qui l'attendait depuis si longtemps.

Quand *Henrich* vit de loin la fumée des maisons de

Mayence, il s'arrêta oppressé, s'assit sur un tertre d'herbe verte et fit entendre un chant simple et mélancolique comme le bonheur.

Le lendemain, vers le coucher du soleil, les cloches tintèrent pour annoncer le mariage d'*Henrich* et de Marie à la première aurore.

A ce moment tous deux se promenaient seuls dans l'allée qui s'étend le long du Rhin.

Ils s'assirent l'un près de l'autre sur un tapis de mousse et passèrent de longs et fugitifs instants à se regarder sans rien dire ; tout ce qui remplissait leurs âmes était intraduisible par des paroles.

La teinte de pourpre que le soleil avait laissé à l'horizon était devenue d'un jaune pâle ; et l'ombre s'avancait du levant au couchant. Tous deux comprirent qu'il fallait se quitter. Marie voulut fixer le souvenir de cette belle soirée, et montra de la main à *Henrich* de petites fleurs bleues sur le bord du fleuve.

*Henrich* la comprit et cueillit ces fleurs ; mais son pied glissa, et il disparut sous l'eau : deux fois l'eau s'agita, et il reparut, se débattant, écumant, les yeux hors de la tête ; mais deux fois le fleuve ressaisit sa proie.

Il voulut crier, l'eau le suffoquait. A la seconde fois qu'il avait reparu, tournant un dernier regard vers la rive où était Marie, et sortant un bras, il lui jeta les petites fleurs bleues qu'une contraction nerveuse retenait dans sa main, mais ce mouvement le fit enfoncer.

Il disparut, l'eau reprit son cours, et le fleuve resta uni comme une glace.

Ainsi mourut *Henrich Frauenlob*. Pour Marie, elle mourut fille dans une communauté religieuse. On a traduit l'éloquent adieu d'*Henrich*, et on appelé la petite fleur bleue : *Vergiss mein night*, c'est-à-dire : ne m'oubliez pas.

## VARIÉTÉS

J'ai connu, dit l'Américain, un homme qui a traversé l'Océan à la nage, en ne se reposant qu'une heure toutes les 25 lieues. Un peu abasourdi d'abord, le Gascon réfléchit quelques secondes ; puis, se jetant dans les bras de l'Américain : Comment, cher, tu ne me reconnais pas ! Cet homme, c'est moi !

\* \*

Philosophie mondaine accueillie au Café Américain :

—Aimeriez-vous vous marier ?

—Beaucoup.

—Ah !

—Oui, surtout un jour de pluie.

—Pourquoi ? Je ne comprends pas.

—Pour me préparer aux mauvais jours !

\* \*

Dans un salon :

Un gros monsieur se vantait d'être d'une honnêteté à toute épreuve, de n'avoir jamais rien pris.

—Pardon, monsieur, dit une dame, vous avez pris quelque chose.

—Quoi donc, belle dame ?

—Du ventre.

\* \*

Deux méridionaux, marchands de fromages, couronnés au dernier concours régional, parlent de leurs produits.

—Quand j'ai présenté mon fromage, dit le premier, les juges se sont tous levés frappés d'admiration.

—Le mien, répliqua l'autre, a été chercher lui-même sa médaille.

\* \*

Causant avec la maîtresse de la maison, dans un salon, un jeune secrétaire d'ambassade, le dos à la cheminée, s'oublie et laisse échapper une indiscrete sonorité ; il ne sait où se mettre quand son interlocutrice lui dit en souriant :

—Rassurez-vous, monsieur, ma cheminée tire très bien.

\* \*

Dans un bal :

Un jeune homme timide ne sait comment engager la conversation avec sa danseuse.

Soudain, faisant un effort, il se décide, et, d'une voix douce :

—Mademoiselle, avez-vous déjà vu pendre une femme ?

Quand une maîtresse de maison se prépare à faire nettoyer sa maison, le printemps, elle ne doit pas oublier que les petits êtres qui lui sont si chers ont aussi besoin d'avoir le sang purifié, et prévenir ainsi toutes maladies ; il n'y a rien de tel que les Amers de Houblon pour purifier le sang.—*Concord Patriot*.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



## FLATTEUR

M. Sully Prudhomme, le poète français, récemment élu membre de l'Académie, a adressé à M. W. Chapman, notre collaborateur, la lettre qui suit :

PARIS, 19 Février 1882

M. W. CHAPMAN,  
St-François, Beauce, Canada.

Monsieur et cher confrère,

Pardonnez-moi si je réponds trop brièvement à votre envoi si flatteur pour moi et si intéressant. Je suis excessivement occupé par toutes les obligations qui naissent pour moi de ma récente élection à l'Académie Française. Mais je n'ai pas besoin de beaucoup de lignes pour vous dire, avec la plus grande sincérité, ce que je pense de la pièce de vers que vous m'avez adressée. Je la trouve, de tout point, excellente, deux fois française, par le style et par le sentiment. Vos rimes sont très belles et souvent rares, vos épithètes sobres et justes. Votre versification est classique sans banalité, ce qui est l'idéal que je poursuis. Le sujet que vous avez traité prête à l'expression des sentiments nobles et élevés, mais je serais curieux de voir une poésie de vous sur un sujet intime, où votre originalité pût s'accuser davantage.

Croyez, monsieur et cher confrère, à ma vraie sympathie et à ma grande estime pour votre talent,

SULLY PRUDHOMME.

Voici la poésie envoyée par M. W. Chapman au nouvel académicien :

## MIL-HUIT-CENT-TRENTE-SEPT.

I

Après un siècle entier de combats héroïques,  
Sur le sol canadien nos défenseurs stoïques  
Succombèrent, vaincus par le nombre écrasant ;  
Car le roi Louis Quinze, aux bras de sa maîtresse,  
N'avait pas entendu les longs cris de détresse  
D'un jeune peuple agonisant.

Et nous fûmes conquis par la rivale antique.  
Le vieux drapeau français repassa l'Atlantique,  
Emportant avec lui des lambeaux de nos cœurs ;  
Et, malgré tout l'éclat de notre résistance,  
Il fallut nous couber devant l'omnipotence  
Des insatiables vainqueurs.

Pour assouvir enfin sa vengeance implacable,  
Méprisant des traités l'honneur inattaquable,  
Albion se rua sur des corps terrassés !  
Voyant le Léopard déchirer les gazelles,  
L'ange du Canada se voila de ses ailes,  
Pleura les beaux jours effacés.

II

En vain, toujours debout sur la brèche fumante,  
L'immortel Papineau de sa lèvre écumante  
Laissait tomber la foudre, en proclamant nos droits,  
Ses accents se perdaient dans un désert immense,  
Car les trépignements d'un pouvoir en démenée  
Couvrait les éclats de sa voix.

Comme Israël pleurant le soleil de Solyme,  
Comme la Verte-Erin, cette terre sublime,  
Le Canada poussait des sanglots déchirants.  
Dans les cercles du soir la foule exaspérée,  
En racontant les maux de son âme éplorée,  
Jurait la mort de ses tyrans.

Un ferment bouillonnait dans chaque cœur si mâle ;  
La liberté, jetant partout sa voix qui râle,  
Maudissait du Saxon le sinistre attentat ;  
Des souffles effrénés frissonnaient dans la brise :  
L'horizon s'estompait d'une grande ombre grise....  
Soudain le nuage éclata !

Un farouche ouragan couvrit notre domaine,  
En soulevant les flots d'une marée humaine  
Qui joncha notre sol de morts et de blessés.  
À nos armes encor la lutte fut fatale,  
Car, ainsi qu'autrefois, la puissance brutale  
Broya nos héros épuisés.

De ceux qu'aux champs d'honneur respecta la tempête  
Quelques-uns au gibet furent porter leur tête,  
En léguant un remords qui devait les venger ;  
D'autres, moins fortunés, ravis à l'hécatombe,  
Allèrent demander l'aumône d'une tombe  
Au rivage de l'étranger.

III

Oh ! que vous étiez grands, soldats de la chaumière,  
Quand, pour briser le joug forgé par l'Angleterre,  
Vous osiez arborer l'étendard des combats !  
Oh ! que vous étiez fiers, mes jeunes patriotes,  
Lorsque l'on vous voyait affronter les despotes,  
Toujours un contre vingt, de vieux mousquets aux bras !

N'écoutant que la voix du droit que l'on outrage,  
Vous alliez l'esprit plein d'une superbe rage,  
Le regard flamboyant d'un mépris souverain !  
Vous n'aviez qu'un seul but : la liberté chérie !  
Et dans vos cœurs d'acier le nom de la patrie  
Tressaillait et chantait comme un clairon d'airain !

Vous avez buriné, de votre bras sans tache,  
Aux champs de St-Denis, aux murs de St-Eustache

Un poème étonnant que chacun sait par cœur !  
Frères des Vendéens qui mouraient sur la Loire,  
Vous avez accompli ce prodige de gloire  
Qui fait que le vaincu domine le vainqueur !

Vous avez entrepris des tâches olympiques !...  
O Chénier, Cardinal, Lorimier, fous épiques !  
Votre sang a sacré les hideux échafauds,  
Régénéré le sol épuisé par vos pères,  
Effacé les crachats des haines séculaires,  
Cimenté l'union de deux peuples rivaux !

Soyez bénis, martyrs du saint patriotisme !  
En prouvant votre force au lâche despotisme.  
Vous avez conservé notre religion,  
Vous avez démontré qu'avec l'Anglais sévère  
Nous avons bien le droit de lever notre verre  
Au grand banquet où vient s'asseoir la nation !

Maintenant, grâce à vous, sous la même bannière,  
Les enfants de la France et ceux de l'Angleterre  
Marchent ensemble unis dans le même chemin !  
Grâce à vous, nous avons oublié la vengeance,  
Et les morts ennemis, qu'illustra la vaillance,  
Aux plaines d'Abraham se sont donné la main !

Grâce à vous, le pays, songeant à vos batailles,  
A fait aux vieux guerriers d'égaies funérailles,  
Dans un commun cercueil a recueilli leurs os,  
Marqué l'endroit qui vit commencer notre histoire,  
Qui vit notre défaite avec notre victoire,  
D'un granit orgueilleux et digne des héros !

IV

Mil-huit-cent-trente-sept ! Étape solennelle !  
Epoque dont l'éclat éblouit ma prunelle !  
Nos drapeaux ont gardé des clartés dans leurs plis !  
O sublime réveil ! O foudroyante aurore !  
Dans le passé lointain tu resplendis encore  
Ainsi que les rayons du soleil d'Austerlitz !

Depuis l'heure où l'on vit tout un peuple de braves  
Se lever tout à coup pour rompre ses entraves,  
Un nouvel astre d'or brille dans notre ciel,  
A nos foyers bénis plane une paix féconde,  
Des milliers d'exilés, accourus du vieux monde,  
Trouvent sur notre plage un accueil fraternel !

Aujourd'hui, nous avons Albion pour étoile,  
Au vent de ses progrès nous tendons notre voile,  
Et joyeux nous narguons la tourmente et l'écueil :  
Oui, l'avenir sourit à notre destinée,  
Et devant nos travaux l'Amérique étonnée  
Nous applaudit, avec un sourire d'orgueil !

Au bruit de nos succès la France s'est émue,  
La grande voix du sang lui parle et la remue....  
Soudain, vers notre sol déployant son essor,  
Elle étire sur son cœur sa fille forte et belle,  
Et, pour mieux féconder sa puissante mamelle,  
Elle lui jette à flots sa lumière et son or !

Et si jamais, hélas ! cette France adorée,  
Cette France, qui verse en notre âme enivrée  
Des souvenirs toujours pleins d'un baume odorant,  
Vient à voir s'effondrer son immense royaume,  
Vient à s'évanouir comme Athènes et Rome,  
On devra la chercher aux bords du Saint-Laurent !

W. CHAPMAN.

## ANNE DU VALMOËT

— o —

PAR  
M. MARYAN.

IX

(Suite.)

Anne ressentait un certain désappointement en trouvant nu et délabré l'intérieur d'un édifice dont l'apparence est si riche. Elle s'appuya sur la balustrade de pierre, et laissa errer ses yeux sur la campagne, ne prêtant aux paroles du guide qu'une attention distraite. Tout à coup, elle tressaillit en entendant près d'elle un murmure harmonieux, des vers dits lentement et à voix basse, d'un accent rêveur par l'étranger dont l'aspect lui avait paru si remarquable.

Un ami de madame du Valmoët se pencha à l'oreille de la jeune fille :

— Reconnaissez-vous ces vers ? Ce sont les *Stances à Chambord*, de Jean de Préville.

A ce moment, la plupart des visiteurs commençaient à redescendre, et Anne dit vivement à M. de Saint-Pierre :

— Si ce monsieur voulait parler plus haut !...

M. de Saint-Pierre sourit ; ses manières étaient ouvertes, expansives, et il n'hésita pas à s'approcher de l'inconnu.

— Monsieur, dit-il d'un ton courtois, les stances que nous venons de surprendre sur vos lèvres semblent témoigner d'une certaine communauté de sentiments entre nous.... Une petite société de royalistes fidèles oserait-elle vous demander de relire tout haut des vers qui sont dans toutes nos mémoires, et qui nous sembleraient, en ce lieu, un hommage rendu à une illustre infortune ?

L'étranger s'inclina. Son regard perçait erra un instant sur son auditoire improvisé, et rencontra les beaux yeux attentifs, presque suppliants d'Anne du Valmoët.

Nous avons dit que la jeune fille n'était pas précisément jolie ; mais elle avait mieux que la beauté, elle possédait le charme, qui pare certaines laideurs elles-mêmes, et sans lequel la régularité des traits et la perfection des formés ne sauraient plaire. Sa physionomie portait l'empreinte de tant de candeur mêlée à une vive intelligence, que l'inconnu la regarda avec un intérêt réel—si réel qu'Anne s'en aperçut, et ne put s'em-

pêcher de croire qu'il redisait surtout pour elle les stances émues du poète royaliste.

Les vers étaient beaux, un sentiment sincère les animait, et, dits dans ce château, présent royal d'une nation à l'enfant qu'elle devait sitôt bannir, ils empruntaient quelque chose de pathétique, encore rendu plus frappant par la voix harmonieuse et la passion contenue de celui qui les interprétait.

Des larmes mouillaient les yeux de la jeune fille enthousiaste, et elle crut tomber d'un monde enchanté quand la voix du gardien appela d'en bas les visiteurs attendus.

M. de Saint-Pierre remercia chaleureusement l'étranger, et demanda le nom de celui qui les avait ainsi charmés.

— Mon nom ? Vous le connaissez, et c'est moi qui garderai de cette aventure un souvenir plein d'émotion : je suis l'auteur des *Stances à Chambord*.

Anne n'entendit pas les exclamations et les louanges de ses compagnons. Elle était à la fois si surprise et si charmée qu'il lui devenait impossible de proférer une parole. Les œuvres du poète étaient de celles qu'une jeune fille peut lire sans danger : l'inspiration en était pure, et elles avaient ce quelque chose de particulièrement exquis et de délicat qui, s'il restreint le plus souvent la réputation de l'auteur au cercle d'un public d'élite, le fait d'autant mieux goûter des esprits raffinés.

Anne avait donc voué à M. de Préville une admiration sans bornes, et la vue de son poète, bien loin d'être pour elle la cause d'un désappointement, répondait en tous points à l'idéal qu'elle s'en était formé. Aussi fut-elle aussi flattée que ravie lorsque, ayant demandé à être présentée aux dames qui venaient de l'applaudir, il s'approcha d'elle, et fit quelques réflexions à la fois spirituelles et profondes sur ce qui les entourait, montrant une science archéologique à laquelle un tour d'esprit vraiment poétique était ce qu'elle eût pu avoir d'absolu. Le château vide et nu prit soudain aux yeux de la jeune fille une vie intense ; M. de Préville semblait évoquer par sa parole animée les ombres des anciens habitants et des illustres visiteurs de Chambord : François Ier traçant sur une vitre son mélancolique et sceptique adage. Charles Quint, qui considérait le château comme « l'abrégé de ce que peut produire l'industrie humaine ; » Louis XIV et sa cour brillante avec les souvenirs littéraires qu'ils attachèrent à Chambord, où furent joués pour la première fois *M. de Pourceaugnac*, et *Le Bourgeois gentilhomme*—Stanislas Lecziński, amené par de royales vicissitudes du fond de sa Pologne aux paisibles bords de la Loire. Maurice de Saxe, enfin, qui, vivant, emplît le château de bruit de fêtes, et qui fut déposé, mort, sur la longue table de marbre qu'on montre encore aux visiteurs....

Lorsqu'on se sépara, à la fin de la journée, Anne apprit avec une agréable surprise que M. de Préville avait fait l'année précédente, à Vichy, la connaissance de madame du Valmoët, et que, ayant l'intention de passer quelques semaines aux environs de Blois, il aurait l'honneur d'aller lui présenter ses hommages.

En attendant, le soir, le récit de cette rencontre, madame du Valmoët laissa voir une réelle satisfaction, et questionna sa belle-fille avec une vivacité qu'elle montrait rarement. Le lendemain, en effet, Anne rougit de plaisir en trouvant sur la table du salon la carte de M. de Préville, et en apprenant qu'il allait être invité à se joindre aux amis que recevait madame du Valmoët deux fois par semaine.

X

Georges Auvray venait d'achever son repas solitaire, et, debout sur le seuil de la porte-fenêtre qui s'ouvrait de la bibliothèque dans le jardin, il demeurait rêveur, tantôt suivant des yeux la fumée légère de son cigare dans l'air transparent, tantôt promenant son regard sur le paysage qui s'étendait devant lui.

Sa maison était une de ces anciennes constructions quasi seigneuriales, sans architecture bien déterminée, mais de grande apparence, auxquelles d'intelligentes restaurations, tout en y introduisant l'indispensable confort moderne, laissent intacts leur caractère et leur originalité. Les murailles grises, rehaussées de cordons de briques, se voilaient aux angles d'un rideau de plantes grimpances, et s'encadraient heureusement entre les groupes d'arbres centenaires qui, semés sur les pelouses verdoyantes, n'empêchaient pas la vue de s'étendre de tous côtés.

La ville de Blois formait dans le lointain une perspective pittoresque et animée, et entre les arbres, la Loire scintillait aux rayons du soleil couchant. Derrière la maison, c'étaient des beautés d'un autre genre : des prairies aux reflets de velours, des moissons opulentes, et à l'arrière-plan, les bâtiments rustiques de la ferme, avec leurs blanches murailles enguirlandées de vigne.

Georges pouvait à bon droit être fier de son riant domaine. D'intelligents essais en augmentaient chaque jour la valeur ; les femmes et les enfants de la contrée y trouvaient un labour proportionné à leurs forces et largement rétribué, et l'existence saine et occupée que menait le jeune homme lui laissait encore des loisirs utilement remplis par la lecture, l'étude, et la musique, qu'il aimait avec passion.

Cependant, il ne jouissait plus comme autrefois de la vie qu'il s'était choisie. Depuis qu'Anne du Valmoët avait refusé de devenir sa femme, une souffrance latente était leur charme à ses travaux eux-mêmes, car l'affection qu'il avait si vite sentie s'éveiller dans son cœur n'était point un caprice éphémère. Toutefois, au milieu même de son chagrin, il ne pouvait complètement bannir l'espérance d'être un jour aimé d'elle. Était-il possible qu'un sentiment sincère et fidèle ne triomphât pas enfin de son indifférence ? Avec un cœur affectueux, Anne poursuivrait-elle sans lassitude cette chose creuse qu'on appelle la gloire, passant, insensible, à côté d'un amour vrai, d'une tendresse dévouée et protectrice ?

Où, Georges espérait.... Depuis le jour où son oncle lui avait révélé le motif du refus de la jeune fille, une idée ardente, tenace, s'était emparée de son esprit. Pourquoi ne tenterait-il pas de devenir célèbre pour l'amour d'elle ?... Beaucoup de grandes idées, de sentiments juvéniles, confus, mais nobles et généreux s'agitaient en lui ; pourquoi ne les mettrait-il pas au jour ?... Pourquoi la renommée, cette chose souvent capricieuse, ne s'emparait-elle pas de son nom et ne lui prêterait-elle pas assez d'éclat pour attirer ce cœur qui cherchait avant tout l'aurole de la célébrité ? Il avait vu des hommes médiocres portés aux nues, des œuvres de tout genre glaner un succès immérité ; qu'avait-il fallu à la plupart de ces auteurs-là ? De l'audace et de la volonté.

Georges prit la plume et se dit résolument : Je veux écrire ! Hélas ! la volonté, qui peut tant de choses, le courage et la persévérance qui mènent à bout tant de tâches difficiles, peuvent-ils faire un écrivain ?... Il l'espérait, et il essaya.

Ce soir-là, il pensait à son œuvre commencée, tout en laissant



errer son regard sur la campagne ; bientôt il rentra dans l'intérieur de la chambre, et s'approcha de son bureau.

Des pages s'y trouvaient éparées... Combien il en avait noirci ! Que de veilles, que d'efforts pour mettre au jour sa pensée, droite et robuste, mais rebelle aux formes de convention, et plus propre à se traduire par l'action que susceptible d'être revêtue d'images agréables et suivies ! Que de sujets ébauchés avec ardeur et abandonnés avec déconcombre !... Inspiré par son amour, Georges s'était d'abord cru poète. Oui, il y avait en lui ce sentiment de la nature, cet élan vers l'idéal qui constituent la vraie poésie... Les plus nobles choses d'ici-bas, le dévouement sous toutes ses formes, les bonheurs purs et sains de la famille excitaient son enthousiasme et son émotion ; cependant, quand il relut ses vers, il se cona tristement la tête ; la pensée capricieuse refusait de se plier à la cadence ; la forme lui semblait une entrave.

(La suite au prochain numéro)

## Mgr DE SÉGUR EN ITALIE

Mgr de Ségur, qui est mort il y a quelques mois, avait appartenu, dit un journal français, à la diplomatie avant d'entrer dans les ordres. Attaché d'ambassade à Rome, en 1842, il écrivait chaque soir les souvenirs et les impressions de la journée. Ce sont ces souvenirs et ces impressions qui, publiés par les soins de M. le comte de Ségur-Lamoignon, forment le volume édité sous le titre : *Journal d'un voyage en Italie*, auquel nous empruntons les passages suivants, pleins d'humour, de bonne et franche gâté ou d'observations fines et justes.

HENRI MONNIER ET ROMIEUX

On a raconté ce soir à l'Ambassade quelques histoires qui m'ont semblé drôles et que j'ai recueillies. Un jour, Henri Monnier se présente chez un portier et lui demande : " M. Henri Monnier est-il ici ? " — Non, monsieur, il ne demeure pas ici, il n'y est pas. — " Si fait, il y est, car c'est moi qui suis Henri Monnier... " et il part. Le lendemain, il revient grimé et méconnaissable : " M. Henri Monnier ? " — " Il n'est pas ici, monsieur. " — " Si fait, car c'est moi et je suis ici !... et il s'en va comme la première fois. Un autre jour encore, et grimé d'une façon différente, il revient à la même porte : " M. Henri Monnier ? " — " Ce n'est pas ici. " — " Si fait, reprend encore le mauvais plaisant ; c'est moi qui suis Henri Monnier. " — Si vous revenez, lui réplique le portier exaspéré, je ne vous répondrai plus que par des coups de bâton, entendez-vous ? — Et Henri Monnier s'en retourne chez lui, se met à son bureau et écrit à quelques-uns de ses amis : " Cher ami, j'ai changé de logement ; je demeure actuellement telle rue tel numéro (la rue et le numéro de son portier mystifié) : venez ce soir fêter mon installation ; nous ferons un souper d'amis. " Le soir, un ami se présente chez le portier de la nouvelle maison d'Henri Monnier : " M. Henri Monnier ? " — " Ah ! vous voilà encore ? attendez !... " Et l'infortuné ami reçoit pour toute réponse et pour tout souper une volée de coups de bâton. Un second ami arrive ; même question, même réponse ; et tous les invités subirent le même sort. Telle est l'anecdote ; se non è vero, è ben trovato.

Autre histoire, M. Romieux, ancien préfet, mauvais plaisant aussi, entre un jour chez un portier ; il le salue très poliment, s'assied, lui demande de ses nouvelles, de celles de sa femme, de ses enfants, lui parle des locataires, de la dame du premier, du monsieur du second, de la politique, du temps, etc... D'abord le portier répond, quoique étonné de cette visite d'un inconnu. Enfin, ne sachant ce que voulait ce monsieur qui s'implantait et prenait racine chez lui, il s'impatiente : " Enfin, monsieur, que voulez-vous ? qu'est-ce que tout cela signifie ? " — " Mais rien que de très naturel, mon ami ; j'ai vu sur la porte de votre loge : *parlez au portier* ; et j'ai parlé au portier. " Et profitant de la stupéfaction du concierge ébaubi, il sort lestement sans encombre.

UNE EXÉCUTION CAPITALE A ROME

11 juillet. — Rome est en émoi aujourd'hui pour le supplice d'un condamné à mort. C'est un jeune homme de Malte, qui a tué un vieux Russe antiquaire et avaré, auquel il vendait des objets d'antiquité ; il l'a tué, il y a trois mois, dans une maison toute voisine de l'Ambassade et apparemment pour le voler. Aujourd'hui a lieu son exécution : après la faute le châtement. Voici ce qui se pratique à Rome en pareille circonstance.

Dès le matin, les environs du Capitole, où était le condamné, étaient pleins de troupes ainsi que la place de la *Bocca della Verità* (la Bouche de la Vérité), où le supplice devait avoir lieu.

Le cortège ne sortit cependant qu'à midi des prisons du capitole ; la cause de ce retard est admirable. Ici, la justice humaine, tout en frappant le coupable, use envers son âme d'une patience toute chrétienne.

Le coup fatal est retardé jusqu'au moment où il n'y a plus d'espoir de conversion. Le condamné d'aujourd'hui est un exemple frappant de cette miséricordieuse patience. Il ne voulait pas se confesser dans sa prison ; au lieu de l'en tirer dès le matin, comme la loi l'exige, on resta jusqu'à midi à faire auprès de lui d'inutiles

efforts. On le fit, à la fin, monter sur la charrette pour se rendre au lieu de l'exécution ; pendant tout le trajet, même obstination, même aveuglement. En passant devant une Madone, il cria : " *Viva Gesù, Viva Maria !* " — " Mais, " ajouta-t-il, en parlant aux assistants, " ne vous fiez pas à ces coquins de prêtres (*Protacci*) qui mènent les gens à la mort ! "

Sur la place de la *Bocca della Verità*, une chapelle, toute tendue de noir, était préparée ; on l'y fit entrer et, alors commencèrent de nouveaux efforts. Un prêtre français, voyant son endurcissement, eut l'idée heureuse de lui mettre au cou la médaille miraculeuse de la Sainte-Vierge. Sa confiance ne fut pas trompée, le misérable demanda à entendre la messe, qui fut célébrée de suite. Quand la messe fut terminée, on lui demanda s'il voulait maintenant se confesser ; il répondit que oui, mais qu'il ne se confesserait qu'à l'abbé Dominique Ado ! C'est un homme infâme, actuellement en prison et qui va être prochainement condamné à mort. Ancien Franciscain défroqué, il était rentré dans le clergé séculier, après avoir violé son vœu de chasteté ; là, il recommença ses désordres, quoique prêtre, et disant néanmoins, chaque jour, la messe. Il y a peu de temps, un de ses neveux lui ayant été confié pendant une absence de ses parents, il se livra envers cet enfant de huit ans aux actes les plus criminels et finit par le tuer, à force de le battre. On trouva le pauvre enfant avec deux trous dans la tête et le corps tout décomposé. Ado fut arrêté et emprisonné ; il essaya de se tuer dans sa prison, en se déchirant une artère avec les dents. Il va bientôt être jugé et exécuté. Tel était le confesseur du choix de notre condamné ! On le lui refusa, comme on peut le penser.

Il demanda ensuite à voir un soldat de sa connaissance ; on l'envoya chercher de suite. Une fois arrivé, le soldat se mit à exhorter le malheureux à se confesser. La grâce revint enfin ; après un léger repas, il demanda un prêtre, se confessa, reçut l'absolution, le Saint-Viatique, et, peu après, il monta sur l'échafaud.

Ainsi, voilà une âme sauvée par quelques heures de patience ! Combien de nos condamnés français auraient peut-être eu le même bonheur, si notre inexorable justice avait eu plus de foi et de respect pour leurs âmes !

A Rome, lorsque le condamné sort de sa prison, il est placé sur une charrette, entourée de troupes ; à ses côtés, sont deux prêtres, sur la charrette, couverts, tous deux, du sac des pénitents, afin de ne pas être pour la foule un objet de curiosité. Ils exhortent le condamné à la pénitence ou soutiennent son courage, s'il est en bonne disposition. Devant la charrette est portée une grande croix noire.

Plus en avant encore, marche une confrérie dite de *Saint-Jean-Baptiste-Décollé*, qui quête en marchant pour faire dire des messes pour l'âme du condamné. Les confrères sont couverts du sac de pénitent, de couleur blanche avec une pèlerine violette.

Comme je l'ai dit, on fait entrer le condamné dans une chapelle tendue de noir, sur le lieu même du supplice. Quand il est bien disposé, on l'en fait sortir peu de temps après et on le mène à la guillotine ; quand il est en mauvaise disposition, on attend jusqu'à six heures du soir environ ; et, jusqu'à ce moment, tous les personnages de Rome, populaires par leur sainteté, leur charité ou leur position sociale, viennent faire des efforts auprès de lui. Ainsi, le père Perrone, le prince Borghèse, viennent souvent remplir, auprès des condamnés, ce pénible et touchant office de charité. Ce n'est qu'après avoir tenté tous les moyens que l'on se décide à faire mourir le malheureux endurci. Comme il y a de la foi dans ce pays, il est très rare que, tôt ou tard, il n'accepte pas les secours de la religion.

UNE ANECDOTE

Hier soir, M. de Lillers est venu à l'Ambassade ; il a raconté un trait assez curieux et légèrement burlesque de son voyage en Amérique. Il s'était aventuré jusqu'au centre du Canada avec un Français nommé M. Fayel. Après un séjour d'un mois environ sur les bords de je ne sais plus quel lac, ils firent la connaissance d'un Indien, qui, ne pouvant plus gagner sa vie à cause de ses infirmités, s'était fait devin ou sorcier. Sur le point de mourir, cet homme, se rappelant les anciennes prédications des missionnaires jésuites, soit par tradition, soit par ses propres souvenirs, demanda à aller au ciel " par la même route que les Français " ; c'est ainsi qu'ils demandent le baptême, lorsqu'ils désirent se convertir. M. de Lillers et son compagnon se rendirent chez lui et le baptisèrent ; le pauvre homme étant mort le lendemain, ils peuvent espérer avoir donné à une âme à Dieu ; mais c'est quand il fallut l'enterrer que les difficultés commencèrent : que dire ? que chanter ? quelles cérémonies faire ? ni l'un ni l'autre n'en savaient trop rien ; cependant, se rappelant quelques fragments des psaumes qu'ils avaient lus jadis, ils chantèrent à tort et à travers les versets latins qui leur revinrent dans l'esprit ; quand ils ne savaient plus que dire, ils entonnaient le *Gloria Patri* ; or, le *Gloria Patri* revenait à chaque instant, à ce qu'il paraît. Pour un enterrement, l'effet devait en être assez singulier. La population, peu difficile, fut cependant émerveillée et très édifiée de cette cérémonie, à laquelle heureusement elle n'entendait rien.

M. de Lillers terminait son histoire, quand madame de Rayneval arriva, et sa vue me remit en l'esprit une autre histoire, d'un genre tout différent, mais assez comique, arrivée devant elle à M. R... Il y a une huitaine de jours on organisa un déjeuner champêtre, auquel je ne pus assister à cause du travail de la chancellerie. Madame de Rayneval s'y trouvait et s'était placée sur l'herbette à côté de M. R... Chacun des convives avait apporté un ou deux plats. On prie M. R... de découper un poulet, placé près de lui, et voilà le jeune élégant s'escrimant avec ce poulet, lequel était très dur et opposait une résistance opiniâtre ; il le tenait piqué sur une fourchette à salade, en bois, appartenant au ménage de Mme X... Tout à coup la fourchette se casse, dans le poulet (et d'une !). Mme X... commençait à n'être pas trop contente, quand M. R... pour s'excuser, et croyant que le poulet avait été apporté par un autre convive, se tourne vers sa voisine et, la prenant pour confidente, lui dit : " Comment aussi apporte-t-on un vieux coq comme cela ? " — " Mais, monsieur, je n'apporte pas de vieux coqs, " riposte madame X... piquée au vif. Le poulet avait été fourni par elle, et le malencontreux M. R... s'était trompé de confidente. L'infortuné ne trouva d'autre moyen de se soustraire à sa confusion, qu'en fuyant le poulet et la compagnie, et en allant faire des croquis dans les environs.

DE SÉGUR.

## LA FÉE BLEUE

Ce conte, dû à la plume si fine et si spirituelle de Léon Gozlan, est un petit chef-d'œuvre de grâce et de simplicité ; aussi nous sommes convaincus qu'il sera fort apprécié de nos lecteurs, et surtout de nos lectrices, auxquelles il s'adresse plus particulièrement.

Un jour, la Fée Bleue descendit sur la terre, dans l'intention courtoise de distribuer à toutes ses filles les habitudes de divers pays, les trésors de faveur qu'elle portait avec elle.

Son nain Amarante sonna du cor, et aussitôt une jeune femme de chaque nation se présenta au pied du trône de la Fée Bleue. Toutes ces unités finirent, on se l'imagine, par former une foule assez considérable. Ceci se passait longtemps avant la révolution de juillet 1830.

La bonne Fée Bleue dit à toutes ses amies : " Je désire qu'aucune de vous n'ait à se plaindre du don que je vais lui faire. Il n'est pas en mon pouvoir de vous donner à chacune la même chose ; mais une telle uniformité dans mes largesses n'en ôterait-elle pas tout le mérite ? " Comme le temps est précieux aux fées, elles parlent peu, la Fée Bleue borna là son discours et commença la distribution de ses présents. Personne n'en parut fâché.

Elle donna, à la jeune femme qui représentait toutes les Castilles, des cheveux si noirs et si longs qu'elle pouvait s'en faire une mantille.

À l'Italienne, elle donna des yeux vifs et ardents comme une éruption du Vésuve au milieu de la nuit.

À l'Anglaise, une aurore boréale pour se teindre les joues, les lèvres et les épaules.

À une Allemande, des dents comme elle en avait elle-même, et ce qui ne vaut pas mieux que des belles dents, mais qui à son prix, un cœur sensible et profondément disposé à aimer.

À une Russe, la distinction d'une reine.

Puis passant aux détails, elle mit la gaieté sur les lèvres d'une Napolitaine, l'esprit dans la tête d'une Irlandaise, le bon sens dans le cœur d'une Flamande, et, quand il ne lui resta plus rien à donner, elle se leva pour reprendre son vol.

— Et moi ? dit la Parisienne en la retenant par les bords flottants de sa tunique bleue.

— Je vous avais oubliée ?

— Entièrement oubliée, Madame.

— Vous étiez trop près de moi, et je ne vous ai pas vue. Mais que puis-je maintenant. Le sac aux largesses est épuisé.

La fée réfléchit un instant, puis rappelant d'un signe toutes ses charmantes obligées elle leur dit : " Vous êtes bonnes puisque vous êtes belles, il vous appartient de réparer un tort très grave de ma part : dans ma distribution j'ai oublié votre sœur de Paris. Que chacune de vous, je l'en prie, détache une partie du présent que je lui ai fait, et en gratifie notre Parisienne. Vous perdrez peu et vous réparerez beaucoup. "

Comment refuser à une fée, surtout à la Fée Bleue ?

Avec la grâce qu'ont toujours les gens heureux, ces dames s'approchèrent tour à tour de la Parisienne, et lui jetèrent en passant, l'une un peu de ses beaux cheveux noirs, l'autre un peu du rose de son teint, celle-ci quelques rayons de sa gaieté, celle-là ce qu'elle put de sa sensibilité, et il se fit ainsi que la Parisienne d'abord fort pauvre, fort obscure, très effacée, se trouva en un instant, par cet acte de partage, beaucoup plus riche et mieux dotée que ses compagnes.

La Fée Bleue était déjà remontée au ciel en souriant. Ceci prouve..... Je n'ai rien à prouver.

LÉON GOZLAN.



BON SOUPER, BON GITE.

## QUI DES DEUX EST LE GENDARME ?

Une femme et un gendarme sont devant le tribunal de police correctionnelle. Heureusement, l'une a les habits de son sexe et l'autre l'uniforme de son corps, sans cela on serait assez embarrassé de dire qui des deux est le gendarme, même en les voyant lutter ensemble.

La femme est prévenue de vagabondage et de rébellion ; la rébellion, le gendarme la fera connaître ; quand au vagabondage, il est établi par l'absence de ressources et de domicile de la prévenue.

M. le président.—Vous aurez à dire qui vous êtes et ce que vous êtes, car, en fait de papier, on n'a saisi sur vous qu'une pièce singulière quand elle est trouvée en possession d'une femme ; cette pièce, c'est un certificat de libération du service militaire. (*Rires bruyants dans l'auditoire.*) Vous vous expliquerez tout à l'heure.

Le gendarme.—J'ai arrêté sur la route cette femme, qui était en train de rouler dans la boue et d'assommer à coups de poings un individu qui, cependant, était d'une taille assez robuste ; il se débattait, se débattait comme il pouvait ; mais elle était à genoux sur les jambes de l'individu, et les lui maintenait : d'une main elle le tenait à la gorge, et de l'autre elle lui crevait le nez à coups de poing. Il criait : " Au secours ! à l'assassin ! "

J'ai accouru à son aide, et j'ai eu toutes les peines du monde à le débarrasser de la prévenue. J'étais parvenu à la relever, et je la tirais de toutes mes forces par un bras, mais elle avait rattrapé l'individu par les cheveux, et elle l'entraînait avec elle. Il a fini par lui faire lâcher prise, ou plutôt il s'est trouvé dégagé, parce que la poignée de cheveux s'est arrachée, et est restée dans la main de cette furie. (*Rires.*) Ah ! elle en a une poigne, celle-là ! et elle tire même la savate, car elle m'a passé la jambe et m'a fait tomber. L'individu et moi, nous avons couru après elle et vous n'avez pas idée de la lutte qu'il nous a fallu soutenir pour nous rendre maîtres de sa personne ; moi, elle m'a menacé de me faire avaler mon sabre. (*Rires bruyants dans l'auditoire.*) Finalement que nous sommes parvenus à l'attacher et à l'emporter ; c'est au point qu'ayant trouvé sur elle un certificat de libération du service militaire, nous avons cru que c'était un grenadier de la garde habillé en femme. (*Nouveaux rires.*) Seulement, comme elle n'a pas de barbe et qu'on voit bien, en la regardant, que c'est une femme, nous avons dit simplement : Avec des femmes comme ça, on ferait une rude guerre. Voilà la chose authentique et verbalisée comme j'ai eu l'honneur de la rédiger.

M. le président (*à la prévenue.*)—Pourquoi frappez-vous un homme sur la route ?

La prévenue.—Monsieur, parce qu'il m'a accostée en disant que j'étais la plus rude femme qu'il ait jamais vue et qu'il a voulu me faire des entreprises incongrues ; alors je lui ai posé une gifflé ; sur quoi il a voulu se rebiffer, et je me suis défendue comme j'ai pu et, sans le gendarme, je succombais comme deux et deux font quatre.

M. le président.—Ce n'est pas ce que dit le gendarme, puisqu'il déclare qu'il a eu beaucoup de peine à retirer cet homme de vos mains.

La prévenue.—J'étais si en colère que ça me donnait des forces : un homme que je ne connais pas et que, sans me faire la moindre déclaration ni me dire qu'il m'aime, il s'en vient m'appréhender d'un attentat malhonnête.

M. le président.—Nous allons l'entendre.

Le don Juan de grande route est appelé à la barre ; il prétend qu'il avait un petit coup de vin et reconnaît qu'il a, en effet, plaisanté un peu avec la prévenue ; mais, dit-il, si j'avais su avoir affaire à une gaillarde comme ça, je ne m'y serais pas frotté.

M. le président (*à la prévenue.*)—Maintenant, dites-nous donc ce que c'est que ce certificat de libération du service militaire trouvé en votre possession ?

La prévenue.—Monsieur, je vais vous dire : je l'ai trouvé ; alors il m'est venu une idée. Etant pas mal forte...

M. le président.—En effet, le gendarme et cet individu en savent quelque chose.

La prévenue.—Je m'ai imaginé de travailler comme homme pour gagner davantage ; si bien que j'ai trouvé de l'ouvrage comme ancien militaire. (*Rires bruyants.*) J'ai été garçon de ferme, maçon, charretier, cordonnier ; finalement qu'un jour, voilà un de mes patrons qui me dit : Ecoute, t'es un rude gars, un cheval au travail, tu ne te déranges pas, tu ne te soûles jamais, si ça te va, je te donne ma fille en mariage. (*Hilarité bruyante et prolongée.*) Vous comprenez mon embarras ; j'ai été obligée de lui dire la chose et qu'alors, tous les autres ouvriers sachant ça, il n'y avait plus moyen de rester ; c'est donc de là que j'ai cessé de faire l'homme, et je venais à Paris quand l'affaire du gendarme est arrivée.

M. le président.—Pouvez-vous dire chez qui vous avez travaillé ?

La prévenue.—Certainement.

La prévenue donne les noms et les adresses des divers patrons qui l'ont employée comme homme, elle fait notamment connaître celui qui lui a offert sa fille en mariage. (*Hilarité prolongée.*)

Le tribunal a acquitté la prévenue.

## NOUVELLES DIVERSES

La banque Nationale se propose d'établir une succursale à Winnipeg.

George Newell, de Aylmer, Ont., s'est suicidé en se flambant la cervelle. Il laisse une femme et six enfants en bas âge.

Depuis la fondation de l'Asile de Beauport, il y a 35 ans, 4,277 patients y ont été admis ; sur ce nombre 1,162 ont été guéris et ont pu quitter l'institution.

Philéas Brazeau, enfant de huit ans, a été envoyé à l'école de Réforme pour cinq ans, par le Recorder, pour s'être enfui de la maison paternelle.

Samedi dernier, M. Tirard et lord Lyons, ambassadeur anglais à Paris, ont eu une entrevue avec M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, entrevue qui a trait aux relations de commerce entre la France et le Canada.

Une élève du couvent de Rimouski est morte dernièrement des fièvres typhoïdes. Toutes les autres pensionnaires de l'institution sont retournées dans leurs familles.

Alfred Damour, employé dans les bureaux de la poste de Montréal, et accusé d'avoir volé des lettres chargées, a été reconnu coupable par le jury. Il a été condamné à dix années de pénitencier.

On expédie actuellement d'Ottawa de grandes quantités de pommes de terre dans l'Ohio, E.-U., où la récolte a manqué l'année dernière.

Nous voyons avec plaisir la distinction spéciale que les grands journaux quotidiens de New-York donnent aux témoignages des hommes tels que Barnum, Barley et Hutchisson en faveur de l'Huile de St. Jacob. Eux aussi en ont fait l'essai. De là ce haut témoignage. (*Cincinnati Enquire.*)

On vient de faire, sur le littoral normand, l'essai d'un nouveau bateau de sauvetage. Ce bateau est en toile goudronnée, montée sur ressorts, et peut se fermer ou s'ouvrir comme un *claque*.

Dans les expériences, deux hommes ont, en cinq minutes, déplié et gréé le bateau et l'ont lancé à la mer.

Cette sorte d'embarcation, une fois repliée, peut être pendue à bord ou appliquée au bassin d'un port sans encombrement. Cinquante de ces canots de toile peuvent être chargés à fond de cale sans augmenter le chargement, et ils permettent de sauver, en cas de péril, les passagers et les marins.

Celui qui a été expérimenté pouvait porter trente personnes. Ce bateau pourra rendre des services principalement dans les incendies en mer, les avaries, voies d'eau, etc.

Voici quelques chiffres intéressants sur les dépenses faites par quelques-unes des grandes puissances pour la construction de nouvelles forteresses pendant les dix dernières années.

L'Allemagne a dépensé à cet effet environ 500 millions de francs, dont 150 millions pour les fortifications en Alsace-Lorraine.

Les dépenses de l'Autriche-Hongrie s'élèvent à 40 millions de francs pour les nouveaux forts de Cracovie, du Tyrol et de Galicie.

Le gouvernement italien, depuis l'année 1872, a déjà employé pour des travaux de fortifications une somme de 160 millions.

Enfin, la France a dépensé pour le même objet 400 millions depuis 1872 jusqu'à 1879. Dans le courant de cette dernière année, 30 millions ont été en outre consacrés à la construction de nouveaux forts, et le budget de 1882 contient pour le même objet un crédit supplémentaire de 70 millions de francs.

Les ouvriers, au commencement du printemps, avant de reprendre les travaux, devraient se purger, afin de jouir d'une bonne santé tout l'été, et pour cela ils doivent faire usage des Amers de Houblon et les recommander à leurs familles.—*Burlington Hawkeye.*

## Décès

A Montréal, le 16 courant, à l'âge de vingt ans et huit mois, Marie-Joséphine-Alexina Mazurette, épouse de M. Joseph Bélanger, relieur.

Son enterrement a eu lieu samedi dernier à l'église Saint-Joseph. Un grand nombre d'amis suivait le corbillard. Témoignage d'estime donné à la famille désolée.

## LES ÉCHECS

Montréal, 23 mars 1882.

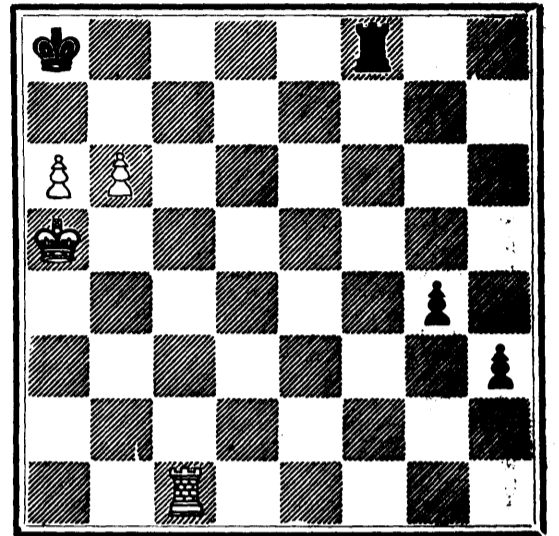
Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

## SOLUTIONS JUSTES :

No. 302.—MM. H. Lalandry, New-York ; N. P., Sorel ; H. Lupien, V. Gagnon, S. Tudeu, Québec ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; E. Legault, Ottawa ; L. O. P., Sherbrooke ; L. Dargis, F. Gingras, Trois-Rivières.

FIN DE PARTIE No. 28.

NOIRS.—4 pièces.



BLANCS.—4 pièces

Les Blancs jouent et gagnent

SOLUTION.—No. 302.

Blancs.

- 1 C 4e FR
- 2 D 5e CD
- 3 D ou C, échec et mat.

Noirs.

- 1 R 5e D
- 2 Ad libitum.

Dans un débit de tabac :  
Entre une petite fille, grande tout juste pour atteindre, en se haussant, le comptoir du bout des doigts.

La débitante.—Et toi, mon enfant ?  
La petite fille.—Vous me donnerez deux sous de tabac à priser.

Et pas bien sûr d'avoir fait sa commission en entier, et voulant se faire comprendre davantage, elle ajouta :  
—Pour mettre dans le nez...

**La Consommation guérie.**—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorges et autres maladies des poumons ; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, *franc de port*, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester, N.-Y.

## Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. Les *Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulagent l'irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Équinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe bain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendues Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

MOUSSEAU, ARCHAMBAULT & MONK AVOCATS, No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTRÉAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. F. D. MONK, B.C.L.



CANAL WELLAND

Avis aux personnes qui s'entendent à poser les lumières électriques

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription: "Soumission pour lumières électriques," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 21e jour de FEVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle partie du canal Welland, au moyen de l'électricité.

On pourra voir à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'ingénieur local, Thorold, un plan indiquant la position relative des lumières projetées; on pourra aussi obtenir une copie imprimée des conditions générales et autres renseignements, soit en s'y adressant personnellement ou par lettre.

Les soumissions doivent être faites conformes aux conditions générales. Ce département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 21 janvier 1882.

BULLETTIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal MARS 1882

Table with columns for 'Distribuées', 'Dépêche', and 'Fermées'. It lists various routes and times for mail services, including Ontario and Etats de l'Ouest, Québec and Provinces Maritimes, and Grande-Bretagne.

(A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m. (B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. - En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromes, Paysages, etc., tous différents. Livre d'annonces complètes pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

"L'OPINION PUBLIQUE" On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS Vendue chez tous les Epiciers respectables

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. - Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. - Les Filiales de Golvin sont un puissant dépuratif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres; les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de LA SARRIN. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres maux qu'amène le sang. - Se vendent dans toutes les Pharmacies. - Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de LA SARRIN. - Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Sorres, Paris. - A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.

Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien

La COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE de Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest, moyennant certaines conditions de culture, à raison de

\$2.50 L'ACRE

Le prix d'achat est payable un sixième comptant et la balance en cinq versements annuels avec intérêt à six pour cent.

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE

est allouée pour la culture, tel que décrit dans les règlements agraires de la Compagnie.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉS

de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal, et dans les autres institutions financières du Canada, seront

RECUS A DIX POUR CENT DE PRIME

sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminuant d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur.

Des conditions spéciales seront faites aux compagnies d'émigration et d'agriculture. Pour copie des règlements agraires et autres détails, s'adresser au commissaire des terres de la compagnie, JOHN McTAVISH, à Winnipeg, ou au soussigné,

(Par ordre des directeurs.)

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

MONTRÉAL, 1er Décembre 1881.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882,

Table showing train schedules for the Q.M.O. & O. Railway, including departure and arrival times for various stations like Hochelaga, Québec, and St-Jérôme.



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Hiver—1882

A partir du 21 Novembre 1881, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table listing train routes and times for the Intercolonial Railway, including stations like Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, and Halifax.

Ces trains font la connexion à la Jonction des Chaudières, avec les trains du Grand-Tronc qui partent de Montréal à 10.00 p.m.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p.m., et St-Jean à 7.25 p.m., et arrivant à Montréal à 6 hrs. a.m., en faisant connexion à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc à 8.10 p.m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON,

Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 121, rue Saint-François-Xavier, ancien local du bureau de Poste, Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef.

Moncton, N.-B., 15 nov. 1881.—52 L.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND (LIMITÉE)

CAPITAL ..... \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC. 3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés. Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

Bureau Général, 13, Place d'Armes BUREAUX DES BILLETS: 13 PLACE D'ARMES, } MONTRÉAL. 202 RUE ST-JACQUES, } VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUÉBEC. VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL, OTTAWA. I. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS, No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTREAL. ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSEAU, L.L.B. LORGE & CIE. 21, RUE SAINT-LAURENT Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie et de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

Advertisement for HOP BITTERS, featuring a bottle illustration and text describing its benefits for various ailments like indigestion and weakness.